

# **RAPPORT SUR LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES À LONG TERME DE L'ONTARIO**

---

**MINISTÈRE DES FINANCES**

Pour avoir la version électronique du *Rapport sur les perspectives économiques à long terme de l'Ontario*, visiter le site Web du ministère à [www.ontario.ca/rapportlongterme](http://www.ontario.ca/rapportlongterme)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2020

ISBN 978-1-4868-4565-1 (Imprimé)

ISBN 978-1-4868-4566-8 (HTML)

ISBN 978-1-4868-4567-5 (PDF)

This document is available in English under the title:  
*Ontario's Long-Term Report on the Economy*

# Table des matières

<b>Introduction</b> .....	<b>1</b>
But du Rapport sur les perspectives économiques à long terme .....	1
Incertitude découlant de la pandémie de COVID-19 .....	2
La réponse de l'Ontario face à la COVID-19 .....	3
L'après-COVID-19 .....	4
<b>Chapitre 1 : Tendances et projections démographiques</b> .....	<b>5</b>
Introduction .....	5
1. Poursuite de la croissance démographique .....	6
2. L'immigration, moteur de la croissance démographique .....	9
3. Concentration de la croissance démographique dans les plus grandes zones urbaines .....	13
Croissance démographique dans la région du grand Toronto.....	15
4. Augmentation rapide du nombre et de la proportion d'aînés .....	17
5. Ralentissement de la croissance du principal groupe d'âge actif .....	22
Autres scénarios .....	23
Répercussions possibles de la COVID-19 sur les tendances démographiques de l'Ontario.....	26
<b>Chapitre 2 : Tendances et projections économiques</b> .....	<b>27</b>
Introduction .....	27
1. Ralentissement de la croissance de la population active .....	28
2. Poursuite de la croissance de la productivité.....	31
3. Ralentissement de la croissance économique attribuable à la démographie.....	33
Projections de croissance à long terme .....	36
Prix et croissance du PIB nominal.....	36
Augmentation possible projetée de la production de l'Ontario .....	37
Contexte économique mondial .....	37
Autres perspectives concernant la croissance à long terme .....	41

Autres scénarios et risques.....	42
Croissance de la population active .....	42
Croissance de la productivité .....	43
Conjoncture économique mondiale .....	43
Répercussions possibles de la COVID-19 sur la croissance économique à long terme de l'Ontario .....	44
Annexe : Contexte externe.....	45
<b>Chapitre 3 : Incidences des tendances démographiques et économiques sur le secteur public et la politique budgétaire....</b>	<b>47</b>
Introduction .....	47
Tendances passées concernant les services et les finances du gouvernement de l'Ontario .....	48
Demande de services publics .....	48
Revenus du gouvernement .....	52
Déficits du gouvernement.....	54
Dette publique .....	55
Coûts du financement de la dette .....	57
1. Incidences des tendances démographiques et économiques sur les services publics .....	58
Demande de services publics .....	58
Population .....	59
Vieillesse.....	61
Accroissement des services.....	62
Inflation .....	63
Pressions financières futures.....	64
2. Incidences des tendances démographiques et économiques sur la croissance des revenus .....	66
Corrélation entre la croissance des revenus et la croissance économique .....	66
Revenus tirés des retraits d'épargne-retraite.....	67

3. Mesures continues requises pour maintenir la viabilité financière .....	69
Viabilité des finances du gouvernement .....	69
<i>Rapport annuel 2019</i> du Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario : observations et recommandations concernant la viabilité de la dette .....	71
Enchâsser l'importance de la viabilité financière dans la loi .....	76
Autres scénarios et risques .....	77
Incidences possibles de la COVID-19 sur les finances de l'Ontario .....	79
<b>Conclusion.....</b>	<b>81</b>

# Liste des tableaux

## Chapitre 1 : Tendances et projections démographiques

Tableau 1.1	Scénarios relatifs à la croissance de la population et à la répartition selon l'âge.....	25
Tableau 1.2	Croissance démographique prévue par d'autres organismes..	25

## Chapitre 2 : Tendances et projections économiques

Tableau 2.1	Sommaire des principales variables économiques .....	37
Tableau 2.2	Principales hypothèses économiques externes .....	38
Tableau 2.3	Comparaison avec d'autres projections concernant le PIB réel à long terme.....	41
Tableau 2.4	Autres scénarios concernant la population active .....	42
Tableau 2.5	Autres scénarios concernant la productivité du travail .....	43

## Chapitre 3 : Incidences des tendances démographiques et économiques sur le secteur public et la politique budgétaire

Tableau 3.1	Dépenses de l'Ontario en matière de santé, par groupe d'âge .....	61
-------------	---	----

# Liste des graphiques

## Chapitre 1 : Tendances et projections démographiques

Graphique 1.1	Taux de croissance de la population de l'Ontario, de 1971 à 2046.....	6
Graphique 1.2	Croissance annuelle de la population de l'Ontario, de 1971 à 2046.....	7
Graphique 1.3	Taux de croissance de la population dans certains pays et en Ontario, de 1998 à 2018 .....	8
Graphique 1.4	Accroissement naturel et solde migratoire en Ontario, de 1971 à 2046.....	9
Graphique 1.5	Immigration annuelle en Ontario, de 1971 à 2046.....	10
Graphique 1.6	Répartition des immigrants en Ontario, selon l'âge, 2018-2019.....	11
Graphique 1.7	Solde migratoire interprovincial de l'Ontario, de 1971 à 2019.....	12
Graphique 1.8	Croissance prévue de la population par région, de 2019 à 2046.....	14
Graphique 1.9	Population de la région du grand Toronto, de 1986 à 2046.....	15
Graphique 1.10	Taux de croissance de la population dans les 10 régions métropolitaines les plus peuplées d'Amérique du Nord, 2018-2019 .....	16
Graphique 1.11	Taux de fécondité total en Ontario, de 1921 à 2046.....	17
Graphique 1.12	Espérance de vie à la naissance en Ontario, de 1986 à 2046.....	18
Graphique 1.13	Composition de la population de l'Ontario selon l'âge, de 1971 à 2046.....	19
Graphique 1.14	Répartition des aînés en Ontario, de 1971 à 2046 .....	20
Graphique 1.15	Proportion d'aînés, dans certains pays et en Ontario, 2018.....	21
Graphique 1.16	Taux de croissance du principal groupe d'âge actif, de 1971 à 2046.....	22
Graphique 1.17	Scénarios de projection de la population de l'Ontario .....	24

## **Chapitre 2 : Tendances et projections économiques**

Graphique 2.1	Taux d'activité de l'Ontario par groupe d'âge.....	28
Graphique 2.2	Croissance de la population active : Ontario, pays du G7 et provinces.....	30
Graphique 2.3	Croissance de la productivité du travail de l'Ontario .....	32
Graphique 2.4	Composantes de la croissance du PIB réel potentiel .....	33
Graphique 2.5	Ralentissement prévu de la croissance économique .....	35
Graphique 2.6	Ralentissement prévu de la croissance du PIB nominal .....	36
Graphique 2.7	Accroissement considérable des exportations vers d'autres pays et des exportations de services.....	39
Graphique 2.8	Changement de la structure de l'économie ontarienne.....	40

## **Chapitre 3 : Incidences des tendances démographiques et économiques sur le secteur public et la politique budgétaire**

Graphique 3.1	Tendances passées relatives aux services du gouvernement de l'Ontario, de 1982 à 2019 .....	49
Graphique 3.2	Ratio des charges totales au PIB de l'Ontario, de 1981-1982 à 2020-2021 .....	50
Graphique 3.3	Dépenses de programmes du gouvernement de l'Ontario, de 1981-1982 à 2018-2019 .....	51
Graphique 3.4	Revenus du gouvernement de l'Ontario, 2018-2019.....	52
Graphique 3.5	Revenus du gouvernement de l'Ontario, de 1981-1982 à 2018-2019 .....	53
Graphique 3.6	Solde budgétaire, de 1981-1982 à 2020-2021 .....	54
Graphique 3.7	Ratio de la dette nette au PIB de l'Ontario, de 1981-1982 à 2020-2021 .....	55
Graphique 3.8	Comparaison des ratios provinciaux de la dette nette au PIB .....	56
Graphique 3.9	Dette provinciale croissante soutenue par de faibles taux d'intérêt.....	57
Graphique 3.10	Hausse prévue de la demande de services publics .....	58
Graphique 3.11	Population d'âge scolaire en Ontario, de 1971 à 2046 .....	60

Graphique 3.12	Participation aux études postsecondaires et population, 18 à 24 ans .....	62
Graphique 3.13	Tendances passées relatives à l'inflation des prix au sein du gouvernement de l'Ontario, de 1993 à 2019.....	63
Graphique 3.14	Hausse prévue de la demande de services publics .....	64
Graphique 3.15	La demande de services publics devrait dépasser la croissance du PIB.....	65
Graphique 3.16	Croissance du PIB nominal et revenus totaux de la province .....	66
Graphique 3.17	Certains retraits d'épargne-retraite et revenus connexes, de 1994 à 2017.....	67
Graphique 3.18	La croissance accrue de la productivité pourrait contribuer à financer les services publics .....	78



# But du Rapport sur les perspectives économiques à long terme

Le *Rapport sur les perspectives économiques à long terme de l'Ontario* présente une évaluation de la situation économique et financière future de la province en s'appuyant sur les tendances observées par le passé et les projections courantes. Ces perspectives à plus long terme fournissent un contexte important aux fins de la planification en vue des possibilités et des défis qui se présenteront probablement à la province au cours des prochaines décennies.

L'engagement du gouvernement de l'Ontario à effectuer une évaluation à long terme est un volet de son approche à l'égard de la viabilité, de la transparence et de la responsabilité financières. Les exigences législatives relatives à ce rapport sont énoncées dans la *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières (LVTRF)* :

**« Évaluation à long terme du contexte économique et financier**

*Par. 12 (1) Dans les deux ans qui suivent la dernière élection générale, au sens de l'article 1 de la Loi électorale, le ministre publie une évaluation à long terme de la situation économique et financière de l'Ontario.*

**Contenu de l'évaluation**

*Par. 12 (2) L'évaluation à long terme doit comprendre les renseignements suivants :*

- 1. La description des changements prévus dans l'économie et le profil démographique au cours des 20 années suivantes.*
- 2. La description des retombées éventuelles de ces changements sur le secteur public et la politique budgétaire de l'Ontario au cours de cette période.*
- 3. L'analyse des principaux enjeux financiers qui, de l'avis du ministre, sont susceptibles d'influer sur la viabilité à long terme de l'économie et du secteur public. »*

En plus de décrire les changements prévus sur les plans démographique (voir le chapitre 1, *Tendances et projections démographiques*) et économique (voir le chapitre 2, *Tendances et projections économiques*), le présent rapport examine les facteurs qui sont susceptibles d’avoir une incidence sur l’économie et les finances de la province au fil du temps (voir le chapitre 3, *Incidences des tendances démographiques et économiques sur le secteur public et la politique budgétaire*). On ne peut pas prédire tous les changements et développements qui pourraient se produire au cours de cette période. Il est toutefois important de comprendre et de mieux planifier ce dont nous pouvons être raisonnablement certains, comme la croissance et le vieillissement de la population, tout en évaluant les autres scénarios et risques qui pourraient orienter la province vers une autre voie.

## **Incertitude découlant de la pandémie de COVID-19**

L’éclosion et la propagation rapide de la COVID-19 à l’échelle planétaire en 2020 ont ébranlé l’économie mondiale de manière inattendue, perturbé les marchés des capitaux et entraîné des difficultés financières et sociales pour de nombreux Ontariens et Ontariennes. Si l’Ontario continue à subir les conséquences de cette situation, on ne connaît pas la portée exacte de ces répercussions.

En réponse à la COVID-19, les gouvernements et les banques centrales partout dans le monde ont pris des mesures concertées pour soutenir les particuliers, les familles, les entreprises et l’économie. L’incidence et la propagation de l’épidémie font l’objet d’une étroite surveillance. La province continue de travailler en collaboration avec le gouvernement du Canada et ses autres partenaires afin de coordonner l’intervention face à l’éclosion, ainsi que le redémarrage et la reprise de l’économie.

## La réponse de l'Ontario face à la COVID-19

Le 25 mars 2020, le ministre des Finances a rendu public le *Plan d'action de l'Ontario 2020 contre la COVID-19* (Plan d'action), qui prévoyait une série de nouvelles mesures totalisant 17 milliards de dollars pour accroître les ressources dans le secteur de la santé, soutenir les gens et les emplois, et améliorer la situation de liquidités des particuliers et des entreprises. Voici les principales initiatives que renferme le plan du gouvernement :

- Un fonds de prévoyance de 1 milliard de dollars consacré au secteur de la santé afin de répondre aux besoins émergents et de soutenir l'intervention opportune de la province face à l'éclosion;
- Une somme de 935 millions de dollars pour le secteur hospitalier dans le but de remédier aux problèmes de capacité et d'aménager un plus grand nombre de lits de soins actifs, de lits de soins intensifs et de centres d'évaluation.
- Des paiements ponctuels de 200 \$ par enfant de 12 ans et moins, et de 250 \$ pour les enfants ayant des besoins particuliers, pour aider à assumer les coûts supplémentaires découlant de la fermeture des écoles et des services de garde.
- Un soutien pour rendre les factures d'électricité plus abordables en fixant temporairement les tarifs d'électricité à leur plus bas niveau.
- Un soutien de l'ordre de 10 milliards de dollars à l'intention des particuliers et des entreprises sous forme de reports d'impôt et d'autres reports.

Le gouvernement a aussi pris d'autres mesures, outre celles prévues dans le Plan d'action, pour fournir une aide immédiate afin de faire face à l'éclosion de la COVID-19 et de faire en sorte que les particuliers, les entreprises et l'économie soient en bonne position en vue d'une solide reprise économique. Voici quelles sont ces mesures :

- Fermeture des lieux de travail non essentiels afin de contenir la propagation de la COVID-19.
- Octroi aux travailleurs de première ligne admissibles qui combattent la COVID-19 d'une prime temporaire de 4 \$ l'heure, en sus de leur salaire habituel, ainsi que d'un paiement mensuel de 250 \$.
- Lancement du nouveau fonds L'Ontario, ensemble doté de 50 millions de dollars pour aider les entreprises à fournir des solutions novatrices ou à réoutiller leurs installations afin de produire des fournitures et équipements médicaux essentiels, ce qui comprend les blouses, les combinaisons, les masques, les écrans faciaux, le matériel de test et les ventilateurs.

- Partenariat avec le gouvernement fédéral pour fournir une aide d'urgence aux petites entreprises et à leurs locataires par l'entremise du nouveau programme d'aide d'urgence pour le loyer commercial du Canada.
- Octroi d'une aide additionnelle aux citoyens les plus vulnérables de l'Ontario, notamment en travaillant avec l'Ontario Community Support Association pour lancer un nouveau Programme ontarien de soutien communautaire afin d'élargir les services de la Popote roulante.
- Soutien au secteur agroalimentaire, notamment en octroyant de nouveaux fonds pour jumeler les travailleurs aux emplois où il y a de la demande afin d'assurer le bon fonctionnement des chaînes d'approvisionnement et de garder les étagères des magasins bien remplies.

## L'après-COVID-19

Les administrations publiques au Canada et partout dans le monde s'emploient actuellement à prendre des mesures pour soutenir les gens et les emplois durant la pandémie de COVID-19. L'histoire a démontré que les périodes de ralentissement de l'activité économique sont suivies d'une période de croissance relativement vigoureuse. La croissance future sera soutenue par les solides assises économiques de l'Ontario, à savoir un important nombre de secteurs dynamiques et diversifiés, une main-d'œuvre hautement compétente et une population motivée. Ces assises ont été consolidées grâce aux mesures prises par le gouvernement pour diminuer les coûts des entreprises, investir dans l'infrastructure, réduire le fardeau réglementaire inutile et rehausser les compétences de la main-d'œuvre.

Si le présent rapport examine les conséquences potentielles des tendances économiques et financières à long terme découlant de la COVID-19, il s'attarde aux principaux facteurs qui auront une incidence sur l'économie de la province une fois que nous nous serons relevés de la COVID-19. Les répercussions économiques à long terme de la COVID-19 sont très incertaines et, par conséquent, le présent rapport met l'accent sur les tendances clés observées au cours des 50 dernières années et qui devraient se poursuivre dans le futur, telles que le ralentissement de la croissance et le vieillissement accru de la population.

# Chapitre 1 : Tendances et projections démographiques

---

## Introduction

Le présent chapitre décrit les changements que le profil démographique de l'Ontario devrait connaître au cours du prochain quart de siècle, lesquels concordent globalement avec les tendances démographiques observées dans la province au cours des 50 dernières années. Compte tenu de ces tendances, cinq conséquences importantes se dessinent pour l'avenir :

1. la poursuite de la croissance démographique;
2. l'immigration, moteur de la croissance démographique;
3. la concentration de la croissance démographique dans les plus grandes zones urbaines;
4. l'augmentation rapide du nombre et de la proportion d'aînés;
5. le ralentissement de la croissance du principal groupe d'âge actif en Ontario.

Les perspectives démographiques rendent compte des plus récentes projections démographiques publiées par le ministère des Finances de l'Ontario<sup>1</sup>. Celles-ci reposent sur des hypothèses qui reflètent les tendances antérieures dans tous les courants migratoires et l'évolution continue des tendances à long terme. Les projections contenues dans le présent rapport s'appuient sur le scénario de référence, ou le scénario de croissance modérée, que l'on juge le plus susceptible de se concrétiser si les tendances récemment observées se maintiennent. D'autres scénarios et une analyse de l'incidence possible de l'écllosion de la COVID-19 sur la croissance démographique de l'Ontario sont également examinés.

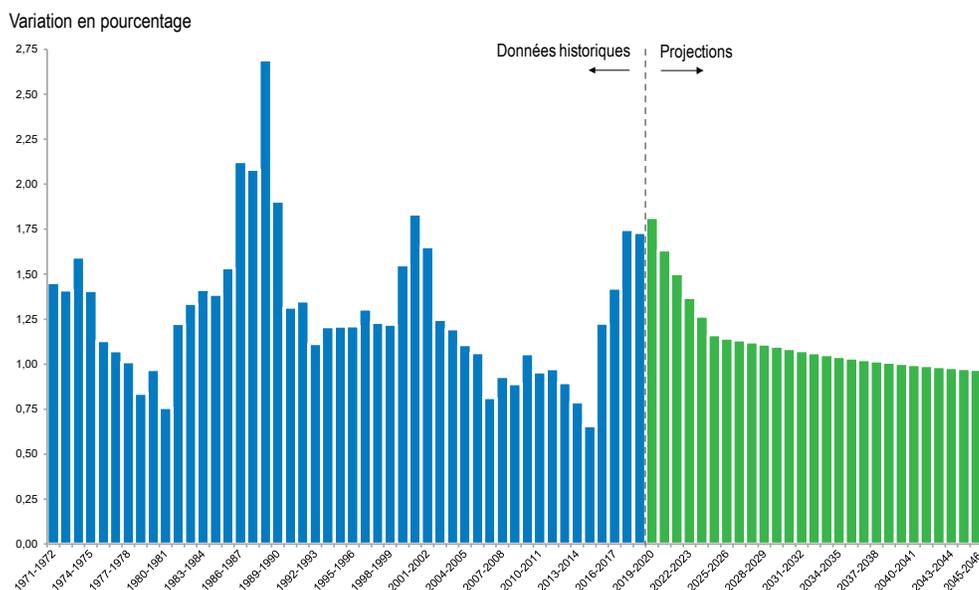
---

<sup>1</sup> *Projections démographiques pour l'Ontario, 2018-2046* (été 2019) : <https://www.fin.gov.on.ca/fr/economy/demographics/projections/index.html>

# 1. Poursuite de la croissance démographique

Depuis 1971, la population de l'Ontario a presque doublé, passant de 7,8 millions à 14,6 millions de personnes en 2019. Au cours de cette période, la population ontarienne a augmenté à un rythme moyen de 1,3 %, ce qui représente 140 000 personnes par année. La part de la population canadienne que représente l'Ontario a également augmenté, passant de 35,7 % en 1971 à 38,8 % en 2019.

**Graphique 1.1**  
**Taux de croissance de la population de l'Ontario, de 1971 à 2046**

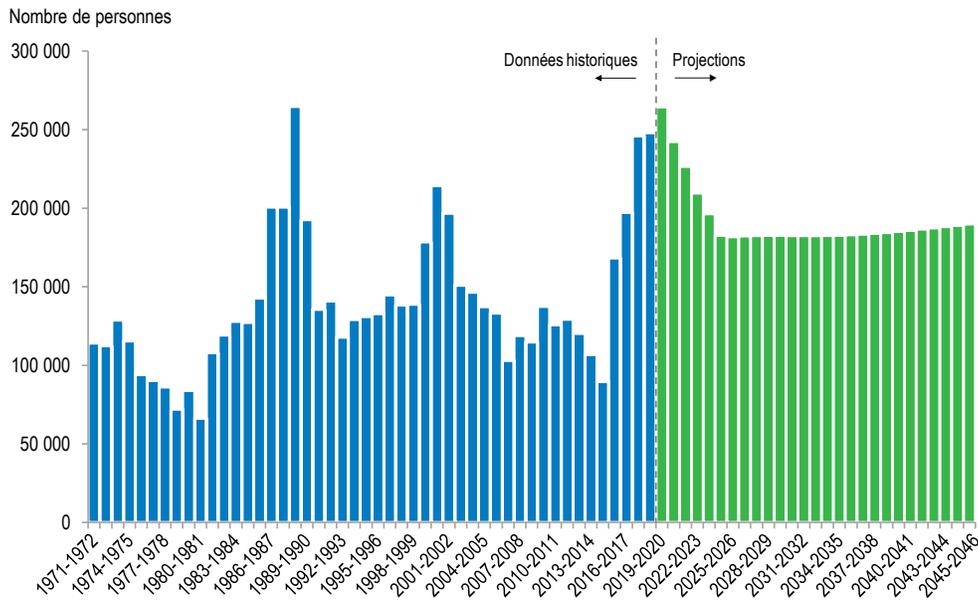


Sources : Statistique Canada pour les années 1971 à 2019 et projections du ministère des Finances de l'Ontario.

Depuis l'été de 2016, la croissance de la population provinciale s'accélère. En 2018-2019 seulement, la population de l'Ontario s'est accrue de 248 000 personnes (1,7 %). Cette hausse, beaucoup plus rapide que la croissance annuelle moyenne de 121 000 (0,9 %) observée pendant la décennie précédente (2006 à 2016), s'explique par une hausse de l'immigration, le nombre accru de résidents non permanents, y compris les étudiants étrangers, et une migration interprovinciale positive.

On prévoit que la population de l'Ontario continuera d'augmenter, mais que cette croissance ralentira, passant de 1,8 % en 2019-2020 à 1,0 % d'ici 2045-2046<sup>2</sup>. Le taux de croissance annuel de la population devrait diminuer, car on suppose que la hausse rapide du nombre de résidents non permanents survenue récemment ralentira et que la situation reviendra à la normale d'ici 2025. Même s'il est prévu que le rythme de croissance ralentira légèrement à long terme, le nombre de personnes qui viennent grossir les rangs de la population chaque année devrait augmenter pour passer de 182 000 par année en 2025-2026 à 190 000 par année d'ici 2045-2046. La population de la province devrait passer de 14,6 millions de personnes en 2019 à 19,8 millions en 2046, ce qui représente une hausse de 5,2 millions de personnes (36 %) au cours des 27 prochaines années.

**Graphique 1.2**  
**Croissance annuelle de la population de l'Ontario, de 1971 à 2046**



Sources : Statistique Canada pour les années 1971 à 2019 et projections du ministère des Finances de l'Ontario.

<sup>2</sup> Le présent rapport utilise l'an 2046 comme année finale, la même que celle des *Projections démographiques pour l'Ontario, 2018-2046*, qui tombe 30 ans après le recensement de 2016.

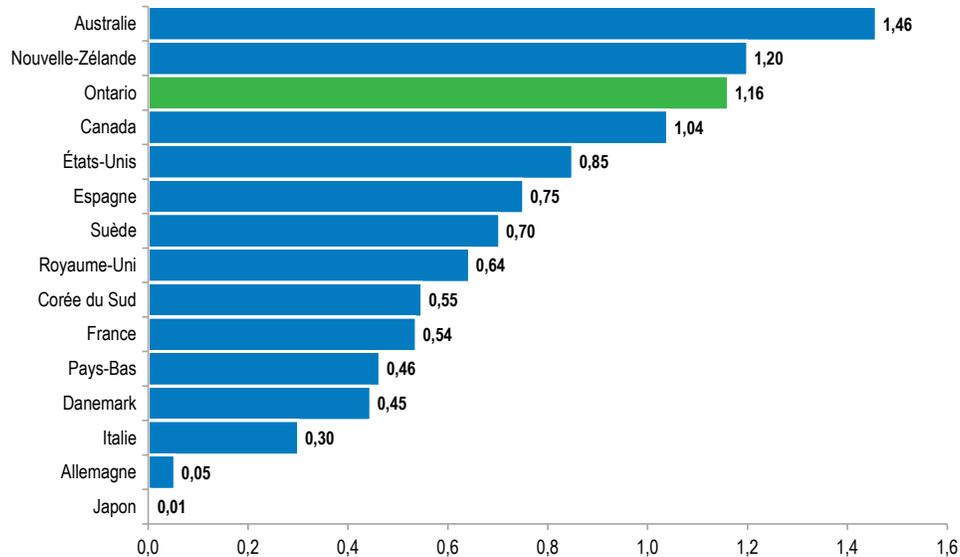
## La croissance démographique de l'Ontario en perspective

Comparativement à d'autres économies avancées, la population de l'Ontario et celle du Canada ont connu, au cours des 20 dernières années, une augmentation assez rapide, attribuable surtout à l'immigration. Dans d'autres pays où les taux d'immigration sont élevés, comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande, la croissance démographique a aussi été supérieure à celle de la plupart des autres pays développés au cours des deux dernières décennies.

Graphique 1.3

### Taux de croissance de la population dans certains pays et en Ontario, de 1998 à 2018

Variation annuelle moyenne en pourcentage



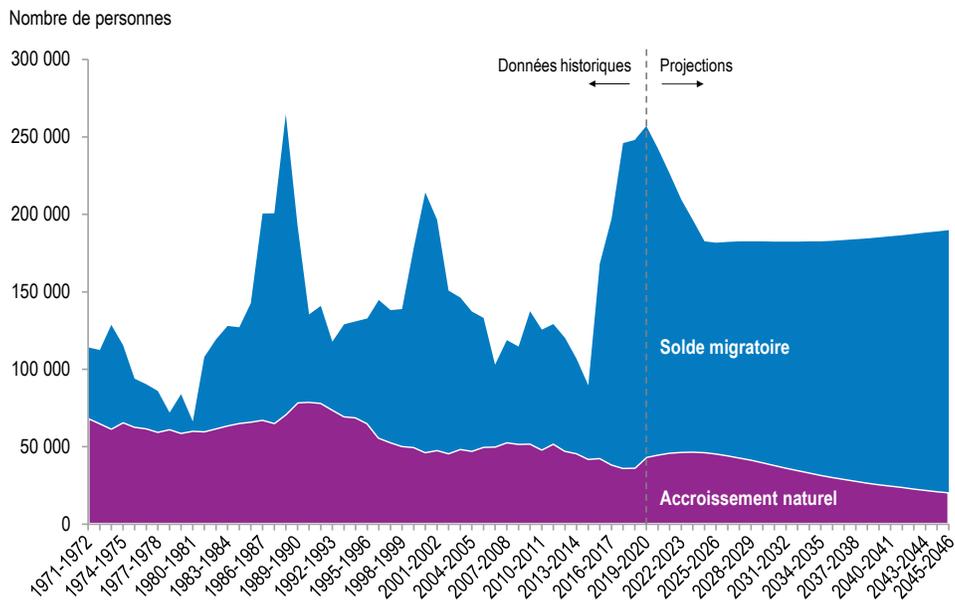
Sources : Statistique Canada (Ontario et Canada) et Banque mondiale.

## 2. L'immigration, moteur de la croissance démographique

La part de la croissance démographique annuelle découlant de l'accroissement naturel, c'est-à-dire le nombre de naissances moins le nombre de décès, diminue depuis les 50 dernières années. Ainsi, les faibles taux de fécondité, le vieillissement de la population et la hausse de l'immigration ont contribué à faire augmenter l'apport du solde migratoire à la croissance démographique de la province. Le solde migratoire représente la somme de toutes les personnes qui arrivent dans un territoire moins les personnes qui en sortent dans une période donnée. Pour l'Ontario, cela comprend la migration nette internationale et la migration nette interprovinciale.

Dans les années 1970, environ le tiers de la croissance démographique était attribuable au solde migratoire et les deux tiers, à l'accroissement naturel. La situation s'est renversée. Au cours des 10 dernières années, l'accroissement naturel représentait 28 % de la croissance démographique en Ontario et le solde migratoire, 72 %.

**Graphique 1.4**  
**Accroissement naturel et solde migratoire en Ontario, de 1971 à 2046**

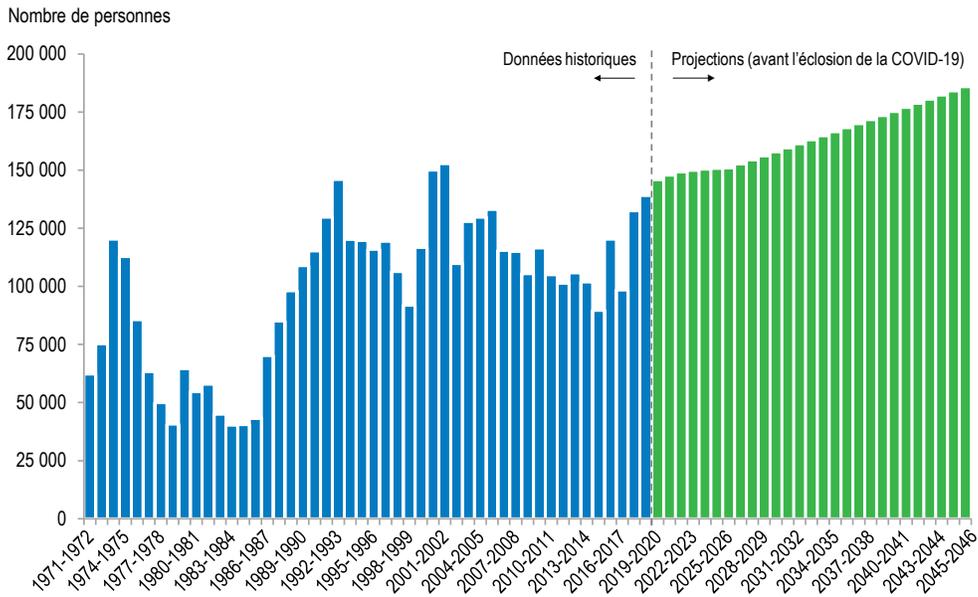


Sources : Statistique Canada pour les années 1971 à 2019 et projections du ministère des Finances de l'Ontario.

Cette tendance devrait se poursuivre pendant la période de projection, soit d’ici 2046, car on prévoit que les taux de fécondité demeureront constants, que la population continuera de vieillir et que les taux d’immigration resteront assez stables. D’ici 2045-2046, on prévoit qu’à peine 11 % de la croissance démographique sera attribuable à l’accroissement naturel et que le solde migratoire deviendra de loin la principale source de la croissance démographique (89 %).

L’immigration est la composante la plus importante du solde migratoire. Au cours de l’année civile 2019, 153 413 immigrants se sont établis en Ontario, représentant 45 % de toutes les personnes ayant immigré au Canada. Ce nombre d’immigrants est équivalent à toute la population de la ville de Barrie. Avant l’écllosion de la COVID-19 (voir l’analyse à la fin du présent chapitre), on s’attendait à ce que le taux d’immigration à l’échelle nationale augmente à court terme, ce qui était conforme au plan d’immigration du gouvernement fédéral. Pour l’ensemble du Canada, l’objectif d’immigration devait passer de 341 000 en 2020 à 361 000 en 2022.

**Graphique 1.5**  
**Immigration annuelle en Ontario, de 1971 à 2046**



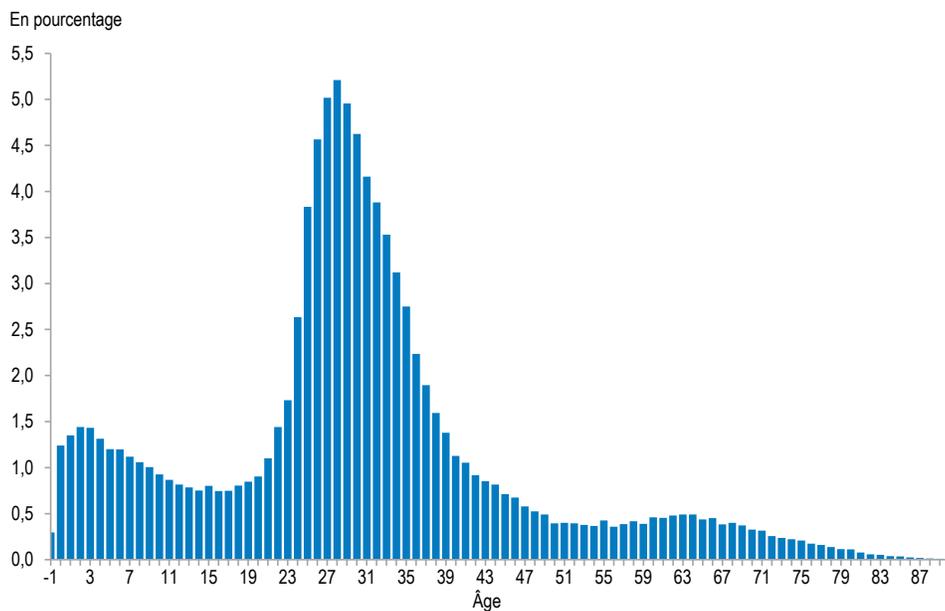
Sources : Statistique Canada pour les années 1971 à 2019 et projections du ministère des Finances de l’Ontario.

Pour le reste de la période de projection, selon les chiffres établis avant l'écllosion de la COVID-19, l'immigration annuelle vers l'Ontario devrait demeurer élevée et augmenter graduellement à mesure que la population de la province augmente. De 2019 à 2046, on prévoit que 4,4 millions de nouveaux immigrants s'établiront en Ontario.

## Répartition des immigrants selon l'âge

Les personnes qui immigrent en Ontario sont relativement jeunes par rapport aux résidents. En 2018-2019, les deux tiers (67 %) de tous les immigrants qui se sont établis dans la province avaient entre 18 et 44 ans. L'âge médian des nouveaux arrivants en 2018-2019 était de 29 ans, comparativement à 40 ans pour les résidents.

Graphique 1.6  
Répartition des immigrants en Ontario, selon l'âge, 2018-2019



Source : Statistique Canada.

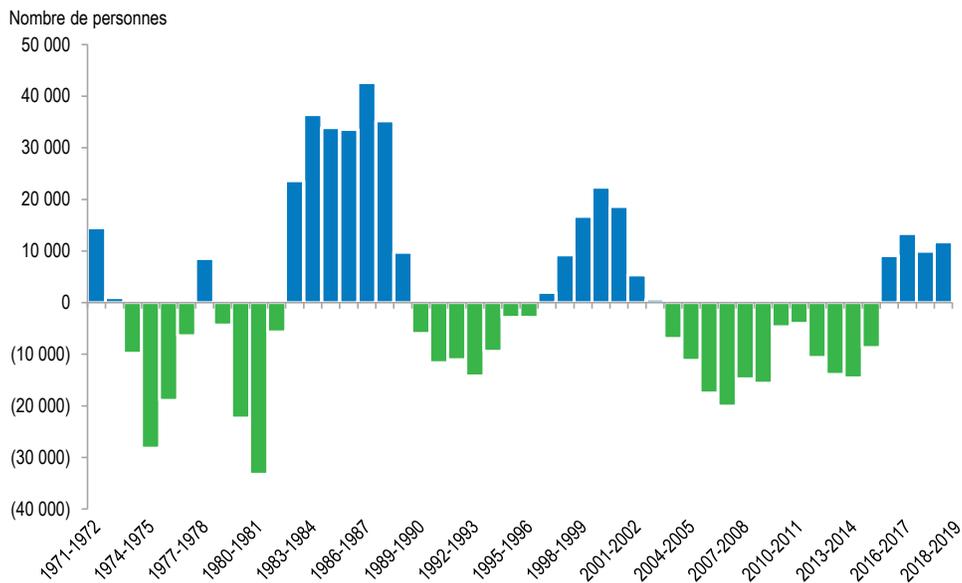
Pendant la période de projection, soit d'ici 2046, d'autres éléments de la migration auront aussi une incidence sur le rythme de la croissance démographique dans la province. Ainsi, près de 800 000 Ontariennes et Ontariens devraient émigrer vers d'autres pays. En outre, il est prévu que l'Ontario affichera un modeste gain net de près de 30 000 personnes issu de la migration interprovinciale du reste du Canada.

## Migration interprovinciale

Quelle que soit l'année, les pertes ou gains nets de personnes en provenance ou à destination d'autres provinces peuvent avoir une incidence significative sur la croissance démographique annuelle de l'Ontario. Cependant, sur de plus longues périodes, l'apport de la migration interprovinciale à la croissance démographique de l'Ontario a été faible, les périodes de gains nets annuels alternant habituellement avec des périodes de pertes annuelles nettes, selon un rythme étroitement lié aux cycles économiques.

Graphique 1.7

### Solde migratoire interprovincial de l'Ontario, de 1971 à 2019



Source : Statistique Canada.

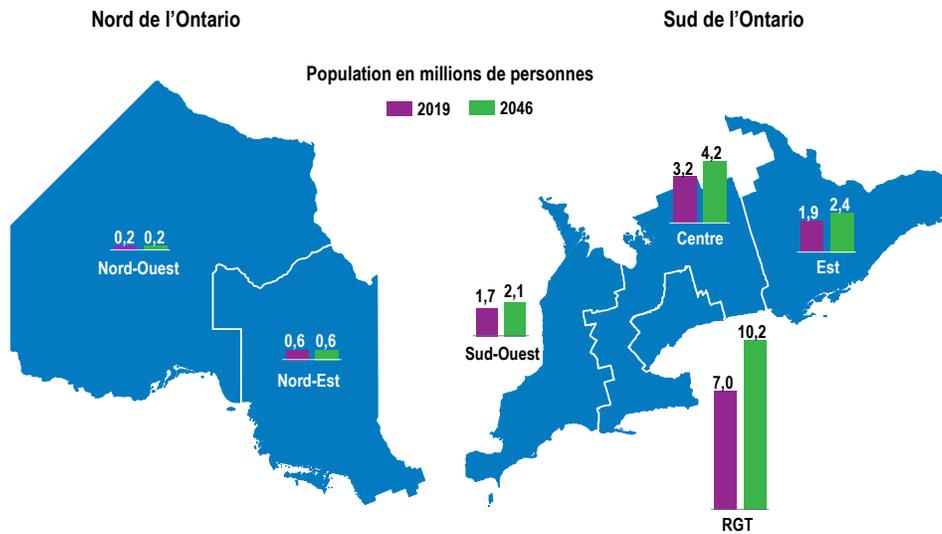
### 3. Concentration de la croissance démographique dans les plus grandes zones urbaines

Comme nous l'avons souligné précédemment, la croissance démographique à l'échelle de la province est de plus en plus portée par l'immigration. La plupart des immigrants ont choisi de s'établir dans les plus grandes zones urbaines, ce qui a donné lieu à une croissance démographique plus forte dans les plus grandes villes, et particulièrement dans la région du grand Toronto (RGT).

Au cours des 20 dernières années, 80 % de tous les immigrants en Ontario se sont d'abord établis dans la RGT; 8 %, dans le Centre de l'Ontario; 6 %, dans l'Est; 5 %, dans le Sud-Ouest; moins de 1 %, dans le Nord. Comme quatre nouveaux arrivants sur cinq au Canada ont moins de 40 ans, le vieillissement de la population est plus lent dans les régions privilégiées par les immigrants. Le fait que ces populations soient plus jeunes a aussi donné lieu à un plus grand nombre de naissances, ce qui a contribué à ralentir le déclin de l'accroissement naturel. On prévoit que ces tendances se poursuivront.

Par ailleurs, les petites villes et les régions rurales où la croissance démographique reposait surtout, voire exclusivement, sur l'accroissement naturel ont commencé à constater un ralentissement et, dans certains cas, un déclin de cette croissance. En 2018-2019, le nombre de décès a dépassé le nombre de naissances (accroissement naturel négatif) dans 29 des 49 divisions de recensement de la province, comparativement à 13 divisions de recensement il y a 20 ans. Parmi les régions, seule la région du Nord a connu un accroissement naturel négatif en 2018-2019, le nombre de décès ayant dépassé le nombre de naissances. D'ici 2045-2046, on prévoit que l'accroissement naturel devrait demeurer positif uniquement dans la RGT.

Graphique 1.8  
**Croissance prévue de la population par région, de 2019 à 2046**



*Nota :* Les chiffres ayant été arrondis, la croissance peut ne pas correspondre au changement dans les totaux.  
*Sources :* Statistique Canada pour 2019 et projections du ministère des Finances de l'Ontario.

La population de la RGT devrait augmenter de 47 % d'ici 2046, soit 3,3 millions de personnes de plus, pour un total de 10,2 millions d'habitants, ce qui représente 11 points de pourcentage de plus que le taux de croissance de 36 % prévu pour l'ensemble de la province. La région accueillerait près des deux tiers de la croissance de la population provinciale au cours de la période. On prévoit que, d'ici 2046, en Ontario, 52 % de la population habitera dans la RGT, en hausse par rapport au taux de 48 % enregistré en 2019. Dans les cinq autres régions de la province, la croissance démographique devrait se poursuivre, mais à un rythme plus lent.

On prévoit que la population du Centre de l'Ontario augmentera à un rythme se rapprochant de la moyenne provinciale. La population de cette région devrait augmenter de 1 million de personnes ou de 32 %, passant de 3,2 millions d'habitants en 2019 à 4,2 millions d'ici 2046.

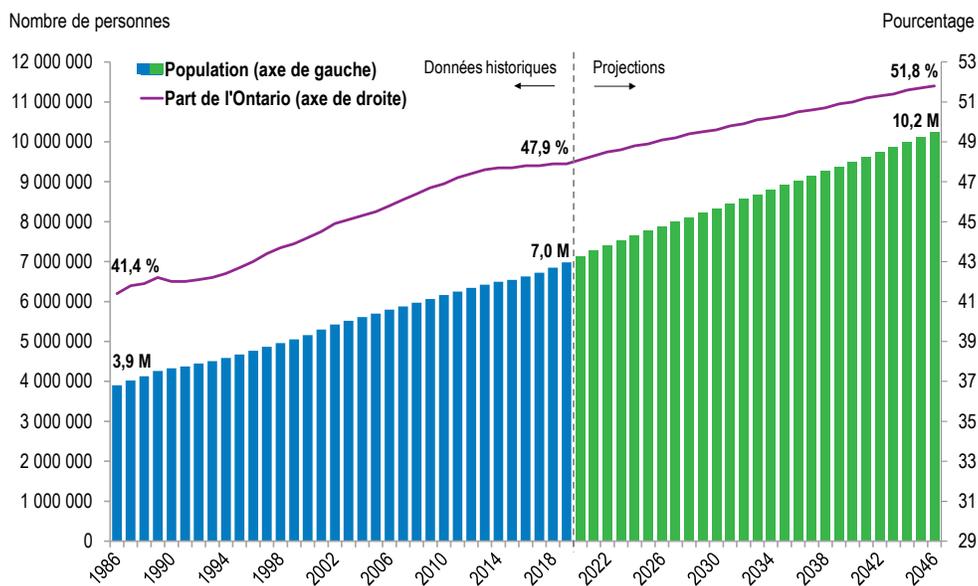
D'ici 2046, il est prévu que la croissance démographique dans l'Est et le Sud-Ouest de l'Ontario sera plus lente que dans le reste de la province. Dans la région de l'Est, la population devrait augmenter de 507 000 personnes, ou 27 %, pendant la période, le nombre d'habitants passant de 1,9 million de personnes en 2019 à 2,4 millions d'ici 2046. La population de la région du Sud-Ouest de l'Ontario devrait augmenter de 389 000 personnes, ou 23 %, passant de 1,7 million à 2,1 millions de personnes.

Les tendances en matière de croissance démographique dans le Nord ont beaucoup changé au cours des dernières années, en raison surtout de l'augmentation rapide du nombre de résidents non permanents qui y vivent. On prévoit que la population de cette région restera relativement stable, augmentant légèrement de 2,0 %, pour passer de 811000 personnes en 2019 à 828000 d'ici 2046. À l'intérieur de la région du Nord, le Nord-Est devrait voir sa population s'accroître de 10000 personnes, ou 2 %, passant de 568000 à 579000 personnes. Dans la région du Nord-Ouest, on prévoit aussi que la population affichera une légère croissance de 6000 personnes, ou 2,5 %, le nombre d'habitants passant de 243000 à 249000.

## Croissance démographique dans la région du grand Toronto

La RGT enregistre l'une des plus fortes croissances parmi les régions métropolitaines d'Amérique du Nord. En 2018-2019, sa population a augmenté de 131000, représentant 53 % de la croissance provinciale. Depuis 1986, la population de la RGT s'est accrue de 3,1 millions d'habitants, passant de 3,9 millions à 7,0 millions en 2019. Pendant cette période, cette région a affiché une croissance considérablement plus rapide que le reste de la province. Ainsi, la part de la population qui, en Ontario, résidait dans la RGT s'est accrue, passant de 41 % en 1986 à 48 % en 2019.

**Graphique 1.9**  
**Population de la région du grand Toronto, de 1986 à 2046**



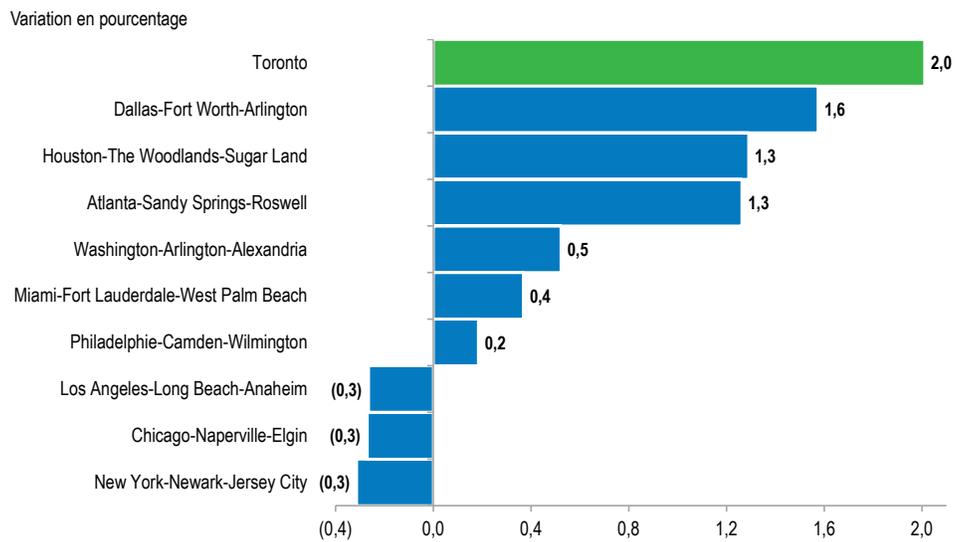
Sources : Statistique Canada pour les années 1986 à 2019 et projections du ministère des Finances de l'Ontario.

## Croissance de la population métropolitaine en perspective

Parmi les 10 régions métropolitaines les plus peuplées d'Amérique du Nord, la région métropolitaine de recensement de Toronto est celle où la population s'est accrue le plus rapidement en 2018-2019, à un taux de 2,0 %, suivie de Dallas-Fort Worth-Arlington, à 1,6 %.

Graphique 1.10

### Taux de croissance de la population dans les 10 régions métropolitaines les plus peuplées d'Amérique du Nord, 2018-2019



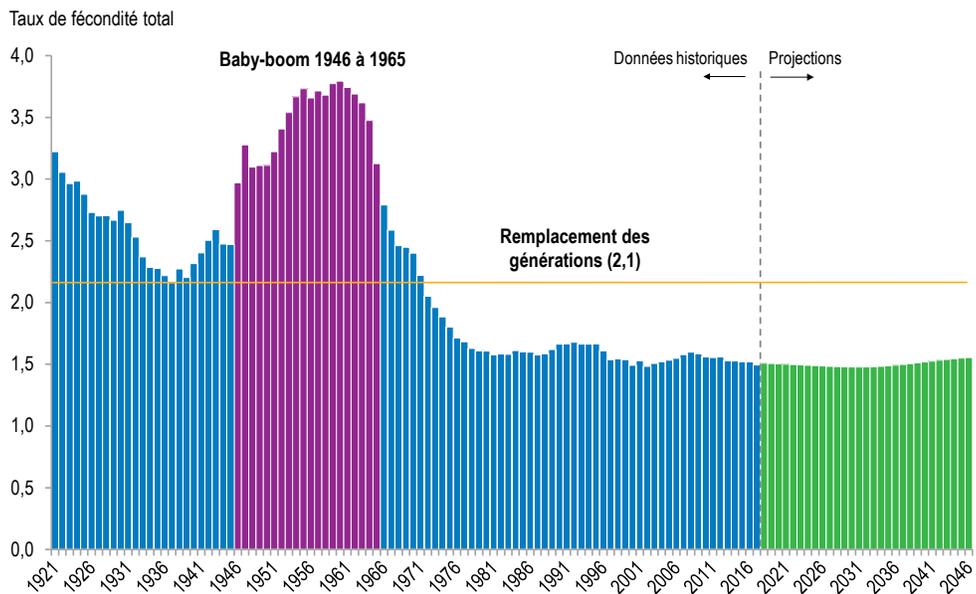
Sources : Statistique Canada pour la région métropolitaine de recensement de Toronto et U.S. Census Bureau pour les secteurs statistiques métropolitains (Metropolitan Statistical Areas ou MSA).

## 4. Augmentation rapide du nombre et de la proportion d'aînés

Le vieillissement de la population en Ontario est le résultat des faibles taux de fécondité, du vieillissement de grosses cohortes de baby-boomers et de l'augmentation de l'espérance de vie.

Les baby-boomers, nés entre 1946 et 1965, ont maintenant entre 55 et 74 ans. Les plus grosses cohortes sont nées au début des années 1960, alors que le taux de fécondité en Ontario atteignait un sommet de 3,8 enfants par femme. Après le baby-boom, les taux de fécondité ont baissé rapidement pendant le reste des années 1960 et 1970, s'établissant sous le seuil de remplacement des générations<sup>3</sup> qui était de 2,1 enfants par femme en 1972. Depuis la fin des années 1970, le taux de fécondité global en Ontario est assez stable, se situant entre 1,45 et 1,65. Selon les dernières données disponibles (2017), le taux de fécondité total se situe à 1,49 enfant par femme.

**Graphique 1.11**  
**Taux de fécondité total en Ontario, de 1921 à 2046**



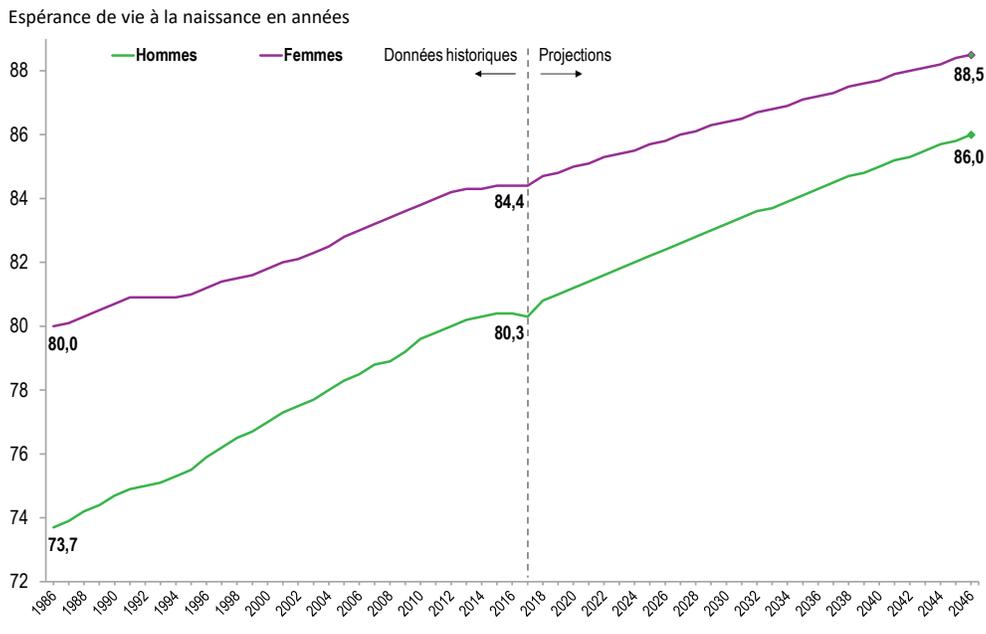
Source : ministère des Finances de l'Ontario.

<sup>3</sup> Le seuil de remplacement des générations (taux de fécondité total de 2,1) désigne le nombre moyen de naissances par femme nécessaire pour assurer la constance de la population, compte tenu des taux de mortalité mais non de la migration de l'extérieur.

Le taux de fécondité ne reviendra probablement pas aux niveaux élevés observés dans les années 1950 et au début des années 1960. On suppose qu'il augmentera légèrement pour atteindre 1,55 enfant par femme à mesure qu'il se stabilisera chez les jeunes femmes et continuera d'augmenter lentement chez les femmes de plus de 30 ans.

Les plus grosses cohortes de baby-boomers sont maintenant dans la cinquantaine avancée. Dans les dix prochaines années, elles joindront les rangs des aînés. La longévité accrue contribue également à la plus grande part qu'occupent les aînés au sein de la population. Par exemple, au cours des 30 dernières années, l'espérance de vie à la naissance chez les hommes de la province est passée de 73,7 ans en 1986 à 80,3 ans en 2017 (dernières données disponibles), soit un gain total de 6,6 ans. L'espérance de vie à la naissance chez les Ontariennes a crû plus lentement au cours de la même période, passant de 80,0 ans à 84,4 ans, soit un gain total de 4,4 ans. D'ici 2046, on prévoit que l'espérance de vie à la naissance sera de 86,0 ans chez les hommes et de 88,5 ans chez les femmes.

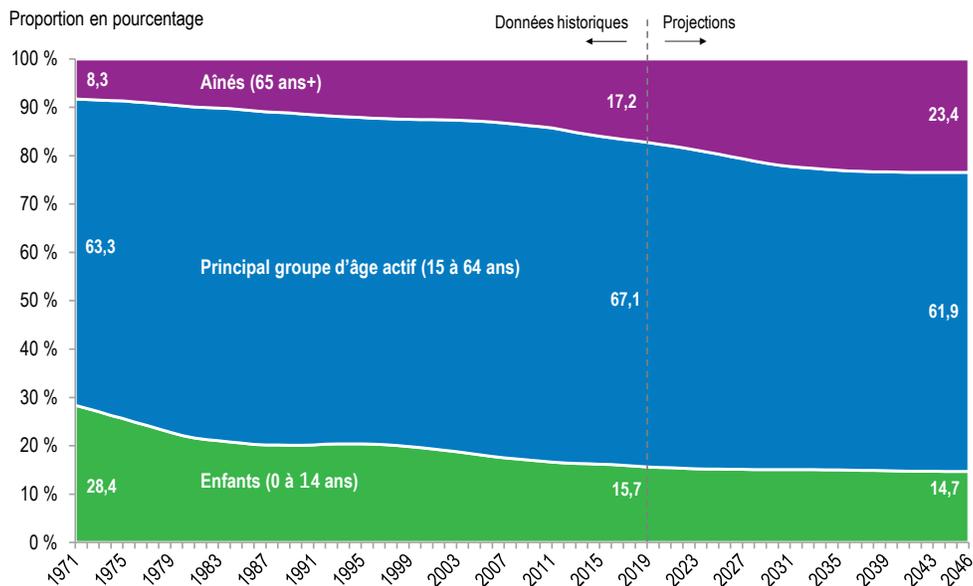
**Graphique 1.12**  
**Espérance de vie à la naissance en Ontario, de 1986 à 2046**



Sources : Statistique Canada pour les années 1986 à 2017 et projections du ministère des Finances de l'Ontario.

En 2016, pour la toute première fois, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus en Ontario a dépassé le nombre d'enfants âgés de 0 à 14 ans. Les enfants représentent maintenant moins de 16 % de la population de l'Ontario, comparativement à 28 % en 1971. En revanche, la part de la population provinciale qu'occupent les aînés a atteint un sommet de 17 %, alors qu'elle était de 8 % en 1971.

**Graphique 1.13**  
**Composition de la population de l'Ontario selon l'âge, de 1971 à 2046**



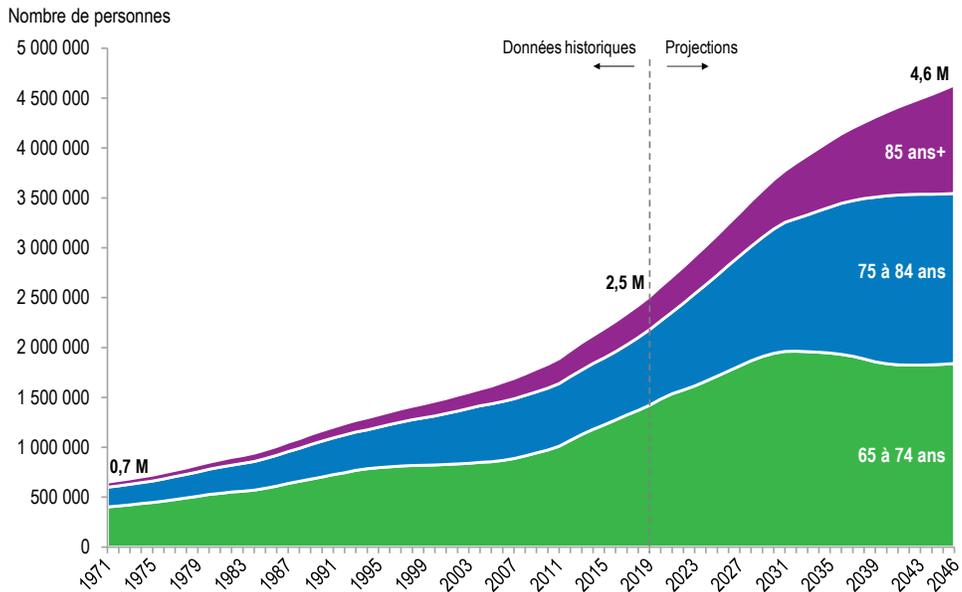
Sources : Statistique Canada pour les années 1971 à 2019 et projections du ministère des Finances de l'Ontario.

Pendant la période de projection, le nombre d'aînés devrait presque doubler et passer de 2,5 millions de personnes en 2019 à 4,6 millions d'ici 2046. La part de la population provinciale qu'ils représentent augmentera également pour passer de 17 % à 23 % au cours de la même période.

Au début des années 2030, lorsque tous les baby-boomers auront atteint l'âge de 65 ans, le rythme de croissance du nombre et de la proportion d'aînés devrait grandement ralentir. On s'attend à ce que le taux de croissance annuel de la cohorte des aînés diminue, pour passer d'une moyenne de 3,5 % entre 2019 et 2031 à 1,0 % d'ici la fin de la période de projection.

Les groupes de personnes plus âgées connaîtront la croissance la plus rapide parmi les aînés. Ainsi, on prévoit que le nombre de personnes âgées de 75 à 84 ans augmentera, pour passer de 755 000 en 2019 à 1,7 million d’ici 2046. Pendant la même période, le groupe des personnes âgées de 85 ans et plus devrait plus que tripler, passant de 331 000 à 1,1 million.

**Graphique 1.14**  
**Répartition des aînés en Ontario, de 1971 à 2046**



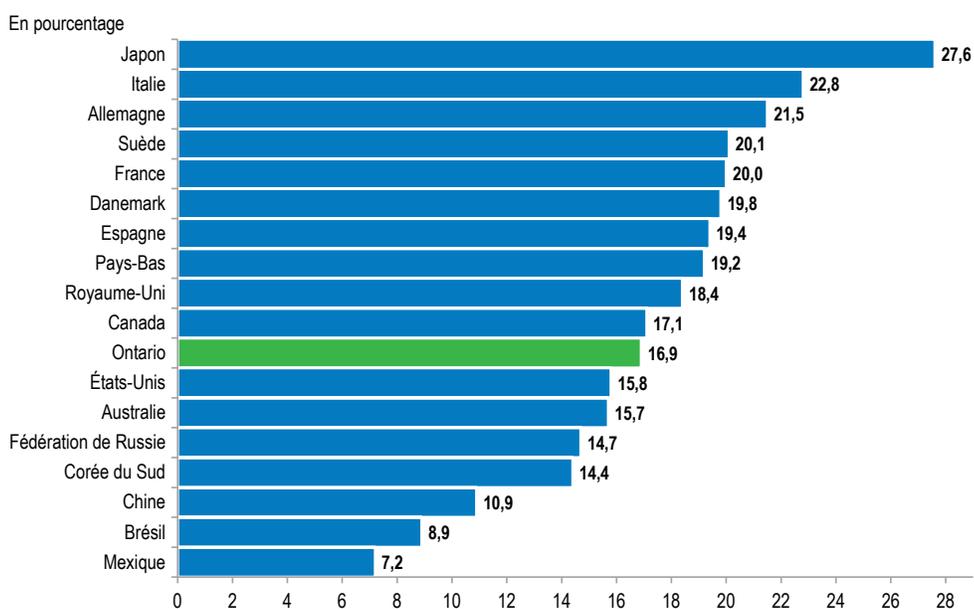
Sources : Statistique Canada pour les années 1971 à 2019 et projections du ministère des Finances de l'Ontario.

Aujourd’hui, en Ontario, presque six personnes sur 10 âgées de 65 ans et plus se trouvent dans le segment le plus jeune de la population des aînés, soit les personnes âgées de 65 ans à 74 ans, parce que les cohortes des baby-boomers qui composent ce groupe sont plus nombreuses que celles qui les ont précédées. Cependant, d’ici 2046, la répartition se renversera et il y aura beaucoup plus de personnes âgées de 75 ans et plus que d’aînés plus jeunes en raison du vieillissement des baby-boomers et de l’augmentation continue de la longévité.

## Le vieillissement de la population en perspective

La proportion d'aînés en Ontario en 2018 (16,9 %) se situait légèrement sous la moyenne des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui s'établissait à 17,1 %. Dans la plupart des pays européens, la proportion d'aînés est beaucoup plus élevée, dont 22,8 % en Italie et 21,5 % en Allemagne. En 2018, le Japon avait la plus grande proportion d'aînés parmi les pays de l'OCDE, soit 27,6 %.

Graphique 1.15  
Proportion d'aînés, dans certains pays et en Ontario, 2018



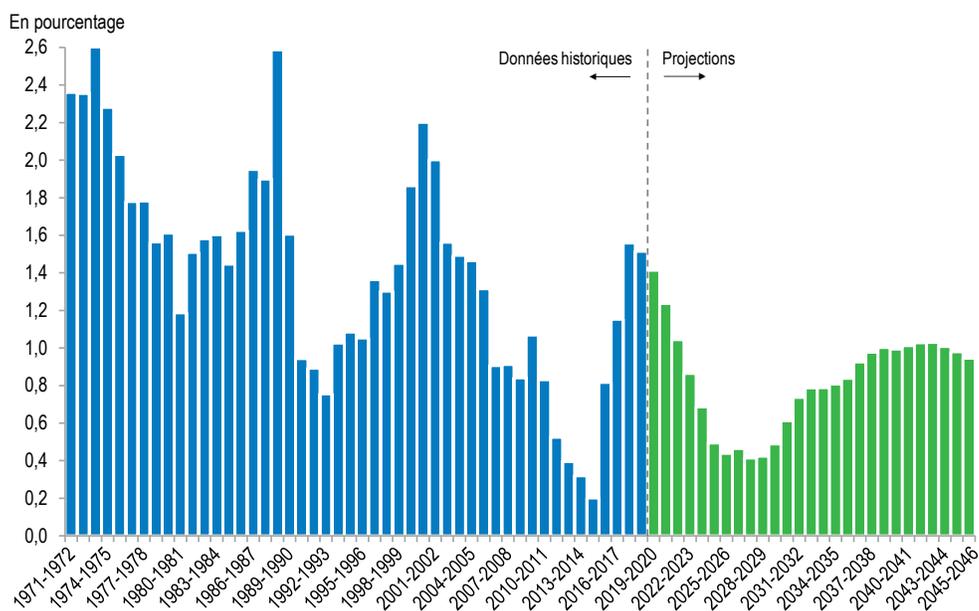
Sources : Statistique Canada (Ontario et Canada) et Banque mondiale.

## 5. Ralentissement de la croissance du principal groupe d'âge actif

Après 2011, année où les premiers baby-boomers ont atteint l'âge de 65 ans, le taux de croissance de la population âgée de 15 à 64 ans en Ontario a commencé à ralentir, diminuant d'un taux annuel de 0,2 % en 2014-2015. Au cours des 20 années précédentes, le principal groupe d'âge actif (15 à 64 ans) avait augmenté à un rythme annuel moyen de 1,2 %.

La hausse rapide du nombre de résidents non permanents observée récemment et l'augmentation des niveaux d'immigration que l'on constate depuis 2015 ont eu des effets positifs sur la croissance de ce groupe d'âge. En 2018-2019, le principal groupe d'âge actif en Ontario s'est accru de 1,5 %.

**Graphique 1.16**  
**Taux de croissance du principal groupe d'âge actif, de 1971 à 2046**



Sources : Statistique Canada pour les années 1971 à 2019 et projections du ministère des Finances de l'Ontario.

On prévoit que les niveaux exceptionnellement élevés de migration internationale nette observés récemment baisseront au cours des prochaines années, lorsque les plus grosses cohortes de baby-boomers quitteront le principal groupe d'âge actif dans les années 2020. Ces tendances se traduiront par un ralentissement de la croissance de ce groupe d'âge à la fin des années 2020. Entre 2024 et 2031, la population âgée de 15 à 64 ans ne devrait augmenter qu'à un rythme annuel moyen inférieur à 0,5 %.

D'ici 2031, une fois que les grosses cohortes de baby-boomers auront fait la transition vers le groupe des aînés, le rythme de croissance du principal groupe d'âge actif (15 à 64 ans) devrait s'accélérer, s'établissant à plus de 1,0 % d'ici la fin des années 2030. Cette croissance sera plus faible que ce qui avait été observé traditionnellement.

## Autres scénarios

Les projections exposées dans le présent rapport reposent sur des hypothèses qui tiennent compte des tendances démographiques antérieures aux perturbations socioéconomiques majeures causées par la pandémie de COVID-19.

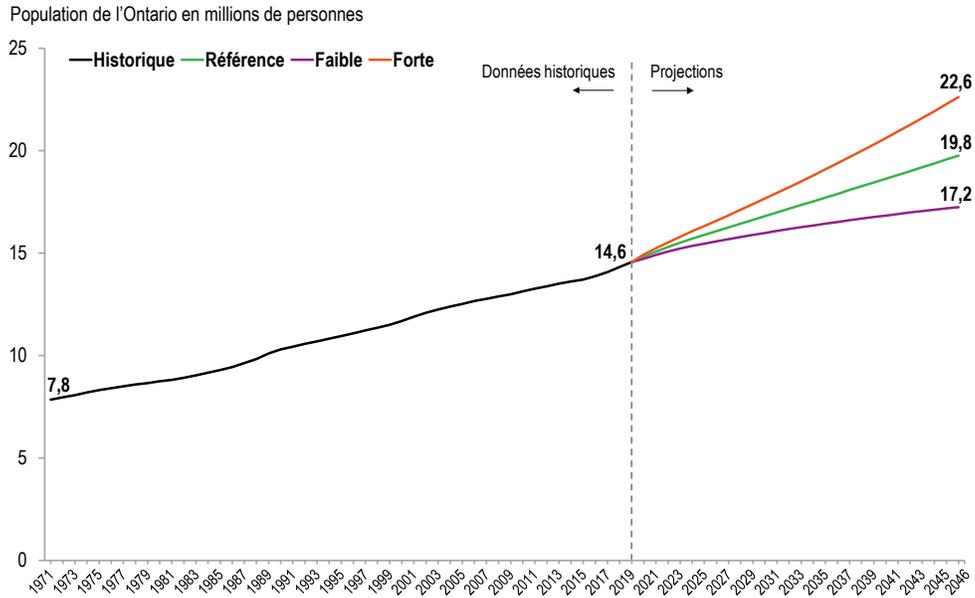
Les projections du ministère des Finances de l'Ontario comportent trois scénarios de croissance démographique dans la province d'ici 2046. Le scénario de référence, qui est fondé sur une croissance modérée et est exposé dans le présent chapitre, est considéré comme le scénario le plus susceptible de se réaliser si les tendances récentes se maintiennent. Les scénarios de faible croissance et de forte croissance présentent un éventail de prévisions fondées sur les variations plausibles des composantes de la croissance.

En vertu des trois scénarios, on prévoit que la population de l'Ontario augmentera au cours de la période de 2019 à 2046. Dans le scénario de référence, il est prévu que la population augmentera de 35,6 %, soit environ 5,2 millions de personnes, au cours des 27 prochaines années, passant de 14,6 millions, estimation au 1<sup>er</sup> juillet 2019, à près de 19,8 millions d'habitants le 1<sup>er</sup> juillet 2046.

Dans le scénario de faible croissance, la population augmente de 18,4 %, ou 2,7 millions de personnes, pour atteindre 17,2 millions de personnes d'ici 2046. Dans ce scénario, la population est plus âgée en raison d'un moindre taux de fécondité et d'un moins grand nombre d'immigrants.

Dans le scénario de forte croissance, la population s'accroît de 55,3 %, ou 8,1 millions de personnes, et passe à 22,6 millions de personnes à la fin de la période de projection. Dans ce scénario, le vieillissement de la population ralentit en raison d'un taux de fécondité plus grand et d'un nombre accru d'immigrants.

**Graphique 1.17**  
**Scénarios de projection de la population de l'Ontario**



Sources : Statistique Canada pour les années 1971 à 2019 et projections du ministère des Finances de l'Ontario.

Tableau 1.1

### Scénarios relatifs à la croissance de la population et à la répartition selon l'âge

	Scénario de faible croissance	Scénario de référence	Scénario de forte croissance
<b>Population en 2046</b>	17 246 055	19 759 472	22 619 901
<b>Croissance de la population (2019 à 2046)</b>	2 679 508	5 192 925	8 053 354
<b>Taux de croissance de la population (total – 2019 à 2046)</b>	18 %	36 %	55 %
<b>Taux de croissance de la population (moyenne annuelle – 2019 à 2046)</b>	0,63 %	1,14 %	1,64 %
<b>Accroissement naturel (total – 2019 à 2046)</b>	44 777	943 300	1 993 384
<b>Taux d'accroissement naturel (moyenne annuelle – 2019 à 2046)</b>	0,02 %	0,21 %	0,40 %
<b>Solde migratoire (total – 2019 à 2046)</b>	2 675 376	4 242 360	6 004 173
<b>Taux de migration nette (moyenne annuelle – 2019 à 2046)</b>	0,62 %	0,92 %	1,23 %
<b>Part du groupe d'âge de 0 à 14 ans en 2046</b>	13,1 %	14,7 %	16,3 %
<b>Part du groupe d'âge de 15 à 64 ans en 2046</b>	62,1 %	61,9 %	61,5 %
<b>Part du groupe d'âge de 65 ans et plus en 2046</b>	24,8 %	23,4 %	22,2 %

Source : projections du ministère des Finances de l'Ontario.

### Les projections démographiques du ministère des Finances de l'Ontario en perspective

Statistique Canada et l'Université de Toronto ont également élaboré des prévisions démographiques détaillées pour l'Ontario. Jusqu'au milieu des années 2040, Statistique Canada prévoit une croissance légèrement plus lente, se fondant sur l'hypothèse d'un accroissement naturel et du nombre de résidents non permanents inférieurs à ce que prévoit le scénario de référence du ministère des Finances de l'Ontario. L'Université de Toronto prévoit une croissance légèrement plus rapide, se fondant sur l'hypothèse selon laquelle la fécondité et le nombre de résidents non permanents seront supérieurs.

Tableau 1.2

### Croissance démographique prévue par d'autres organismes (variation en pourcentage)

	Statistique Canada 2019-2043	Ministère des Finances 2019-2046	Université de Toronto 2019-2046
<b>Croissance annuelle moyenne de la population</b>	0,95	1,14	1,25

Nota : Les prévisions de l'Université de Toronto proviennent du programme Policy and Economic Analysis (PEAP, novembre 2019).

# Répercussions possibles de la COVID-19 sur les tendances démographiques de l'Ontario

Étant donné que les scénarios exposés dans le présent rapport ont été élaborés avant la pandémie de COVID-19, il est important d'évaluer les effets possibles de celle-ci sur la population de l'Ontario et les données démographiques.

À la fin de mai 2020, plus de 2 000 décès avaient été attribués à la COVID-19 en Ontario, ce qui représente environ 2 % de tous les décès enregistrés dans la province en 2018-2019.

Les restrictions sur les voyages imposées pour endiguer la COVID-19 pourraient également avoir une incidence sur la croissance démographique découlant de la migration. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada continue de recevoir et de traiter certaines demandes de résidence permanente, en mettant l'accent sur les auteurs de demande les plus susceptibles d'être déjà entrés au Canada par l'entremise du système d'Entrée express. Cependant, le ministère fédéral a indiqué qu'il serait difficile d'atteindre l'objectif officiel d'immigration pour 2020, étant donné les restrictions actuelles sur les voyages et le fait qu'il a réduit ses activités au Canada et à l'étranger, ce qui aura une incidence sur les délais de traitement. L'arrivée de nouveaux résidents temporaires est également susceptible de ralentir pendant un certain temps pour les mêmes raisons. Par exemple, si l'immigration internationale nette en Ontario diminue de 50 % en 2020-2021, la croissance démographique pour l'année passerait de 242 000 à 148 000 personnes, et le taux de croissance démographique chuterait, pour passer de 1,6 % à 1,0 %.

Bien que la croissance démographique risque d'être plus lente que prévu au cours des deux prochaines années, l'étendue de la décélération dépendra en grande partie de la durée des restrictions sur les voyages et des délais pour la reprise des activités normales des gouvernements et des entreprises.

Comme l'immigration est de loin le facteur qui contribue le plus à la croissance démographique en Ontario, il est fort probable que les tendances démographiques à long terme reprendront leur trajectoire prévue antérieurement à mesure que les perturbations actuelles s'estomperont. Le Canada, et l'Ontario en particulier, resteront des destinations attrayantes pour les immigrants. De ce fait, la possibilité que les perspectives démographiques à long terme exposées dans le présent document soient faussées de façon permanente est modérée, sauf pour ce qui concerne les perturbations prévues à court terme.

## Chapitre 2 : Tendances et projections économiques

---

### Introduction

Le présent chapitre décrit les changements prévus au sein de l'économie ontarienne en fonction des tendances antérieures et des projections démographiques présentées dans le chapitre précédent. Les éléments suivants auront une influence particulière :

1. Ralentissement de la croissance de la population active;
2. Poursuite de la croissance de la productivité;
3. Ralentissement de la croissance économique attribuable à la démographie.

La pandémie de COVID-19 aura une grande incidence sur les résultats économiques à court terme. Le présent rapport mettant l'accent sur les tendances à long terme, les projections sont présentées sur une période de 20 ans une fois que l'économie se sera remise des effets de la pandémie. On traite des répercussions de la pandémie de COVID-19 plus loin dans le chapitre.

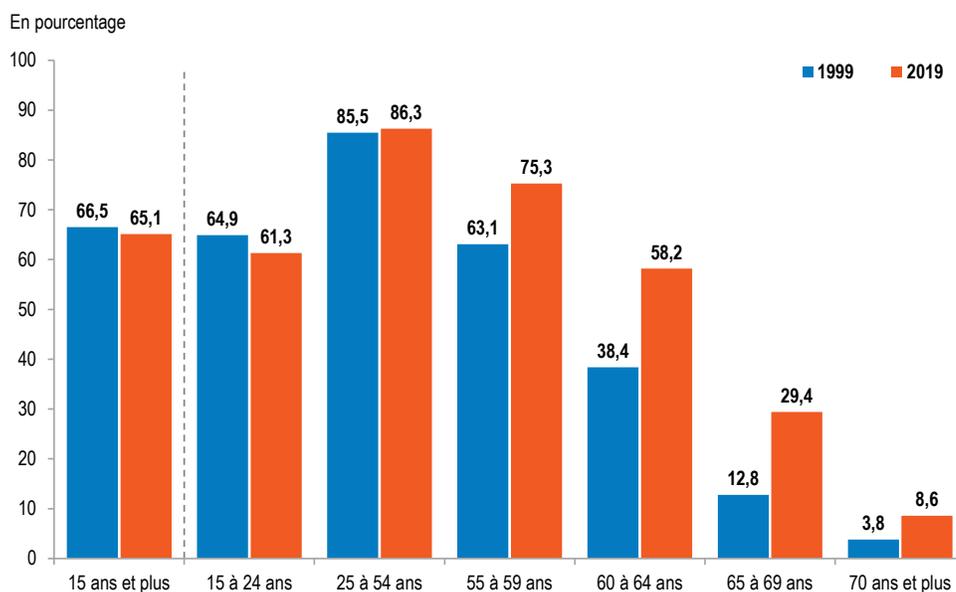
Les projections sont faites en fonction de la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel potentiel de l'Ontario sur le plan macroéconomique. Le PIB réel potentiel représente le niveau maximum de production d'une économie à des taux relativement élevés d'utilisation de la capacité sans causer de hausse des taux d'inflation des prix. Ceux-ci sont présentés en tant que taux annuels moyens de croissance au fil du temps. Une économie peut dépasser temporairement son niveau potentiel de production, ce qui entraîne une hausse de l'inflation. Par ailleurs, une économie peut ne pas atteindre son niveau potentiel de production pendant un certain temps. Ces fluctuations se produisent dans toutes les économies au cours du cycle économique.

# 1. Ralentissement de la croissance de la population active

L'évolution future de la population active de l'Ontario constituera un facteur déterminant de la croissance du PIB potentiel. Les projections à long terme pour la population active de l'Ontario reposent sur l'accroissement de la population en âge de travailler et du taux d'activité, soit le pourcentage de la population en âge de travailler qui a un emploi ou qui en cherche un.

Le taux d'activité dans l'ensemble de l'économie est à la baisse en raison de la part croissante de travailleurs plus âgés (55 ans et plus) qui font partie de la population active, ceux-ci ayant tendance à avoir des taux d'activité plus faibles que les autres cohortes en âge de travailler. La diminution du taux global d'activité a été quelque peu atténuée par le fait que le taux d'activité des travailleurs plus âgés augmente graduellement depuis la fin des années 1990, un nombre croissant de ces travailleurs reportant la transition vers la retraite. Cela est attribuable à plusieurs facteurs, dont les niveaux de scolarité plus élevés, les meilleures perspectives d'emploi et l'amélioration de l'état de santé de ces personnes.

Graphique 2.1  
Taux d'activité de l'Ontario par groupe d'âge



Source : Statistique Canada.

Toutefois, on ne prévoit pas que cette amélioration neutralisera l'incidence de la proportion à la baisse du principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans) et des jeunes (15 à 24 ans), dont les taux d'activité sont beaucoup plus élevés que ceux des travailleurs plus âgés<sup>1</sup>. Par conséquent, la tendance à la baisse du taux global d'activité devrait se poursuivre à long terme, passant de 65 % en 2019 à 61 % d'ici la fin de la période de projection. Cela fait ressortir l'importance de politiques qui favorisent de plus hauts taux d'activité en vue de stimuler la croissance économique.

La diminution graduelle du taux d'activité conjuguée au ralentissement à long terme de la croissance de la population en âge de travailler aurait pour effet de ralentir la progression de la population active au cours de la période de prévision. Selon les projections, la population active de l'Ontario augmentera de 0,9 % en moyenne par année à long terme, ce qui est inférieur à la hausse moyenne historique de 1,4 % par année.

---

<sup>1</sup> Fields, Uppal et LaRochelle-Côté, *L'incidence du vieillissement de la population sur les taux d'activité du marché du travail*, Statistique Canada, 2017.

## Population active de l'Ontario en perspective

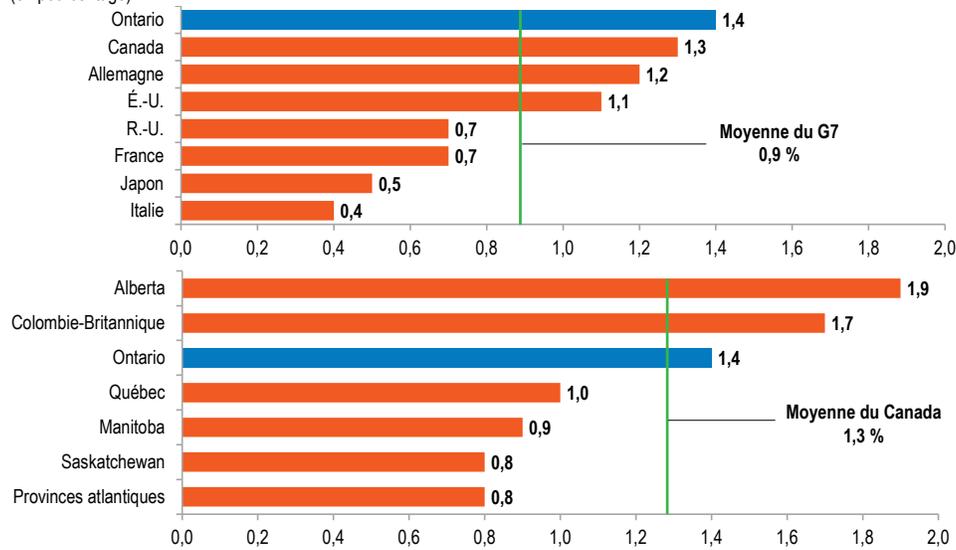
Le rythme de croissance de la population active de l'Ontario et du Canada a ralenti, mais il a tout de même été supérieur à celui de la plupart des économies avancées, notamment l'Allemagne, les États-Unis, le Royaume-Uni et d'autres pays du G7, entre 1982 et 2019.

Entre 1982 et 2019, l'Ontario s'est classé au troisième rang parmi les provinces canadiennes pour ce qui est de la croissance de la population active. C'est l'Alberta qui a mené le bal durant cette période, avec un taux annuel moyen de 1,9 %. Par ailleurs, le Québec, le Manitoba, la Saskatchewan et les provinces atlantiques ont enregistré des taux relativement inférieurs pendant cette même période.

Graphique 2.2

### Croissance de la population active : Ontario, pays du G7 et provinces

Croissance annuelle moyenne, 1982 à 2019  
(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada, Organisation de coopération et de développement économiques et ministère des Finances de l'Ontario.

## 2. Poursuite de la croissance de la productivité

La productivité du travail, ou le PIB réel par heure travaillée, est un facteur déterminant de la future croissance économique potentielle.

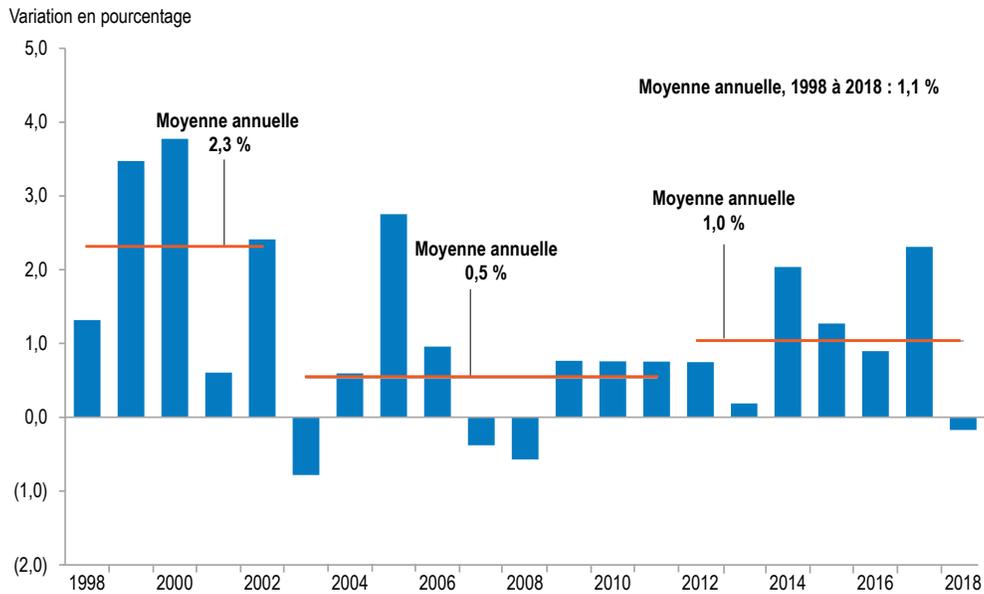
La productivité du travail de l'Ontario a augmenté de 1,1 % par année en moyenne entre 1998 et 2018, mais cette augmentation a beaucoup fluctué. Elle a été relativement élevée, soit de 2,3 % en moyenne par année, entre 1998 et 2002, mais plus faible par la suite, soit de 0,5 % en moyenne par année, entre 2003 et 2011. Le ralentissement de la productivité de l'Ontario pendant cette période est attribuable en grande partie à la montée en flèche des prix des produits de base à l'échelle internationale et à l'appréciation du dollar canadien qui en a découlé, conjuguées à une concurrence accrue de la part des producteurs dans des économies nouvellement industrialisées<sup>2</sup>. Cette concurrence accrue a aussi entraîné l'accroissement des importations de biens fabriqués dans d'autres pays. En outre, la récession mondiale de 2008-2009 a contribué à l'affaiblissement de la progression de la productivité. Depuis 2012, la productivité s'accroît en moyenne de 1,0 % par année, soit un taux similaire à la moyenne à long terme.

---

<sup>2</sup> A. Sharpe, *Ontario's Productivity Performance, 2002-2012: A Detailed Analysis*, Centre for the Study of Living Standards, 2015.

### Graphique 2.3

## Croissance de la productivité du travail de l'Ontario



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

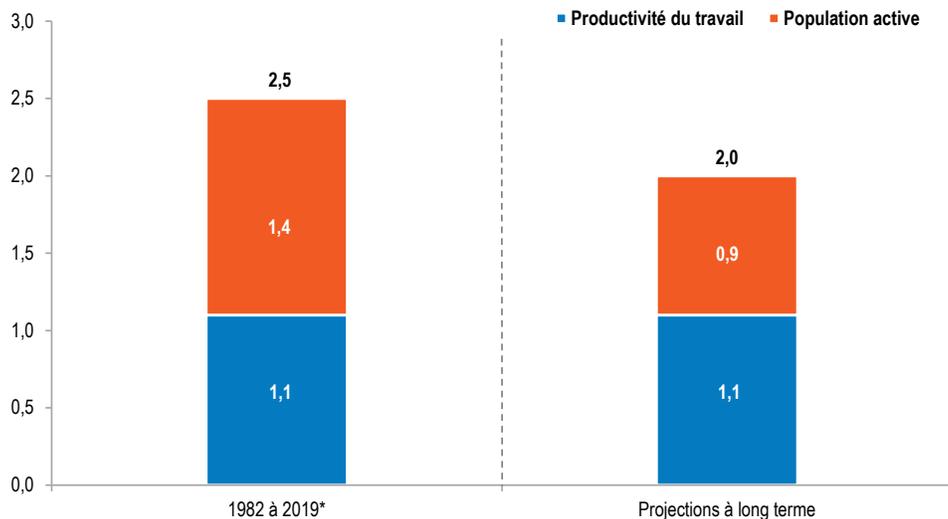
Au cours de la période de projection à long terme, la productivité devrait augmenter en moyenne de 1,1 % par année, ce qui correspond à son taux moyen historique. La progression de la productivité du travail dépend en grande partie des investissements dans le capital physique, des compétences de la main-d'œuvre et des progrès technologiques.

### 3. Ralentissement de la croissance économique attribuable à la démographie

Le PIB réel potentiel représente le niveau maximum de production d'une économie sans causer de hausse des taux d'inflation des prix. La production potentielle repose principalement sur l'offre de travailleurs (population active) et l'efficacité de la production (productivité du travail). Selon les projections, la croissance annuelle moyenne du PIB réel potentiel devrait être de 2,0 % pour l'Ontario, ce qui est inférieur à celle de 2,5 % enregistrée entre 1982 et 2019. Cela découle du ralentissement de l'accroissement de la population active projeté dont on a traité précédemment, tandis que la croissance de la productivité du travail devrait se poursuivre à son rythme moyen à long terme.

**Graphique 2.4**  
**Composantes de la croissance du PIB réel potentiel**

Croissance annuelle moyenne  
(en pourcentage)



\*La moyenne historique de la croissance de la productivité du travail porte sur la période de 1998 à 2018.  
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

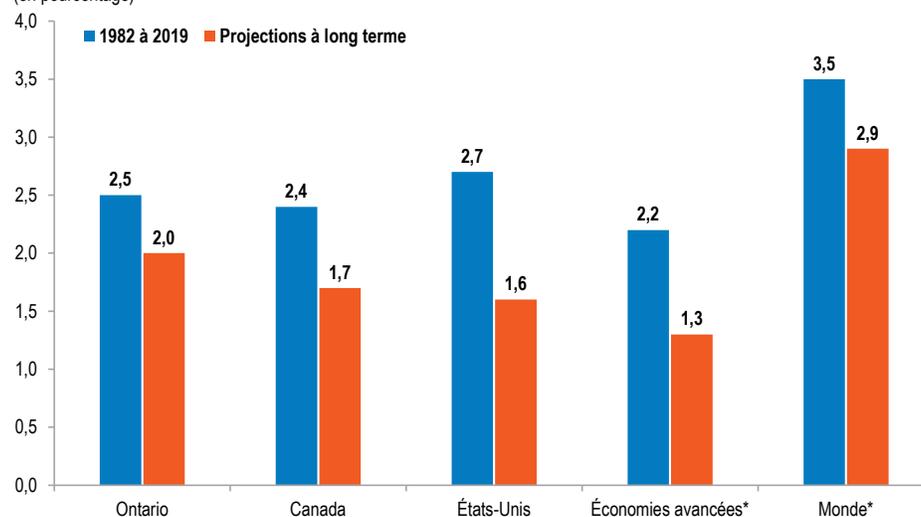
Un ralentissement de la croissance économique est à prévoir pour la plupart des régions du monde. Le directeur parlementaire du budget (DPB) prévoit que le PIB réel du Canada progressera à un rythme annuel moyen de 1,7 % à long terme, ce qui est inférieur à la moyenne de 2,4 % enregistrée entre 1982 et 2019. Selon les projections du DPB, le PIB réel de l'Ontario affichera une croissance annuelle de 1,7 % à long terme, ce qui est égal à la moyenne nationale. Ce taux est cependant inférieur aux projections de croissance moyenne annuelle de 2,0 % du ministère des Finances de l'Ontario parce que le DPB prévoit un plus faible accroissement de la population active pour la province. Le DPB prévoit en outre que d'autres provinces, comme la Colombie-Britannique et le Québec, connaîtront aussi une croissance plus lente à long terme. De même, la croissance économique à long terme des États-Unis, de l'Europe, du Japon et de la Chine devrait également être plus faible que ce qu'elle a été par le passé.

## Ralentissement de la croissance économique dans divers territoires de compétence

On prévoit que la croissance du PIB réel de l'Ontario ralentira, passant d'une moyenne de 2,5 % par année entre 1982 et 2019 à 2,0 % par année à long terme. Cette croissance sera moins importante dans d'autres territoires de compétence également. Le Canada, les États-Unis, l'ensemble des économies avancées et l'économie mondiale devraient aussi afficher des rythmes plus lents de croissance économique à long terme.

Graphique 2.5  
**Ralentissement prévu de la croissance économique**

Croissance annuelle moyenne du PIB réel  
(en pourcentage)



\*La moyenne historique pour les économies avancées et l'économie mondiale porte sur les périodes de 1989 à 2019 et de 1993 à 2019, respectivement.  
Sources : Bureau of Economic Analysis, Statistique Canada, Congressional Budget Office, ministère des Finances Canada, Oxford Economics et ministère des Finances de l'Ontario.

# Projections de croissance à long terme

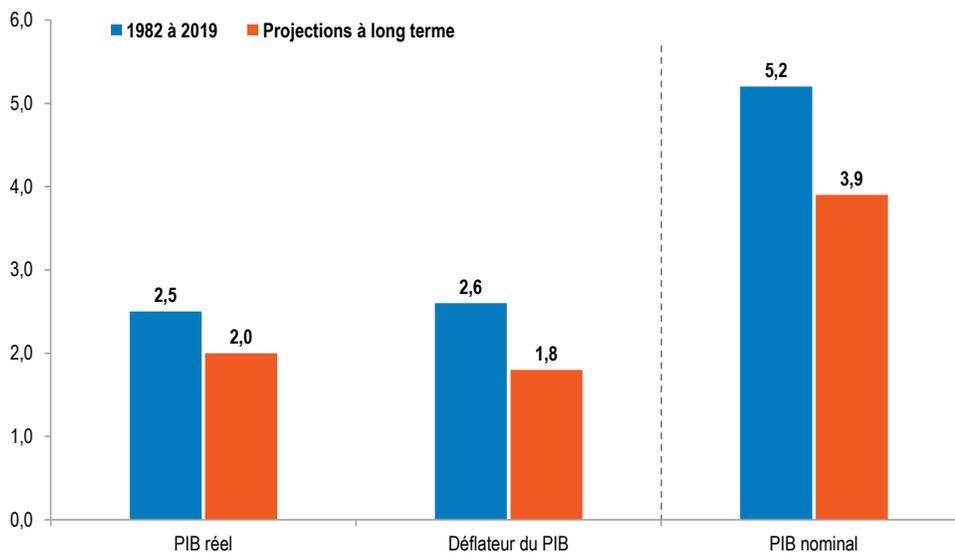
## Prix et croissance du PIB nominal

Selon les projections à long terme, l'inflation annuelle de l'indice des prix à la consommation (IPC) de l'Ontario devrait se situer en moyenne dans la fourchette cible de 2,0 % de la Banque du Canada. Le déflateur du PIB, quant à lui, devrait afficher une croissance moyenne de 1,8 % par année, ce qui est conforme à la corrélation historique avec l'inflation de l'IPC. Ce pourcentage est inférieur au taux moyen d'inflation de l'IPC de 2,0 % au fil du temps, notamment en raison de différences dans le calcul des indices de prix. On s'attend à ce que le PIB nominal progresse à un taux annuel moyen de 3,9 % au cours de la période de projection, soit à un rythme plus lent que la moyenne historique de 5,2 % par année.

Graphique 2.6

### Ralentissement prévu de la croissance du PIB nominal

Croissance annuelle moyenne  
(en pourcentage)



Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

# Augmentation possible projetée de la production de l'Ontario

Tableau 2.1  
Sommaire des principales variables économiques

Variation en pourcentage (moyenne annuelle)

	1982-2019	Projection à long terme
PIB nominal	5,2	3,9
PIB réel	2,5	2,0
Déflateur du PIB	2,6	1,8
Indice des prix à la consommation	2,8	2,0
Population active	1,4	0,9
Taux d'activité (en pourcentage)	67,1	62,1
Productivité du travail ou PIB réel par heure travaillée	1,1*	1,1

\*Moyenne entre 1998 et 2018.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

## Contexte économique mondial

L'Ontario fait partie d'une économie mondiale intégrée, ayant des liens avec le reste du Canada, les États-Unis et le monde entier. L'Ontario a accès à des marchés ouverts et efficaces qui relient la province aux flux de capitaux et de commerce mondiaux.

Les projections du présent rapport ont été établies en presumant qu'à long terme, une fois que l'économie mondiale se sera remise des effets de la COVID-19, l'évolution de l'environnement extérieur suivra les mêmes tendances que celles qui ont prévalu jusqu'au début de la pandémie. (D'autres scénarios et risques sont décrits plus loin dans le chapitre.)

Les projections à long terme présument une croissance annuelle moyenne du PIB réel de 2,9 % à l'échelle mondiale, mais de 2,0 % aux États-Unis. On s'attend à ce que les économies de marché émergentes continuent d'afficher une croissance vigoureuse, mais à un rythme un peu plus lent qu'au cours de la décennie précédente.

Les perspectives ayant trait aux taux de change du dollar canadien par rapport à la devise américaine, aux taux d'intérêt, aux prix du pétrole et à la croissance du PIB réel dans le reste du Canada sont d'autres facteurs externes importants qui ont une incidence sur les projections.

Les détails sont fournis dans le tableau suivant.

**Tableau 2.2**  
**Principales hypothèses économiques externes**

<b>Moyenne annuelle</b>	<b>1982-2019</b>	<b>Projection à long terme</b>
<b>PIB réel du reste du Canada (variation en pourcentage)</b>	2,2	2,0
<b>PIB réel des É.-U. (variation en pourcentage)</b>	2,7	2,0
<b>Dollar canadien (cents américains)</b>	80,1	83,2
<b>Taux des bons du Trésor de 90 jours (en pourcentage)</b>	4,8	2,7
<b>Taux des obligations de 10 ans du gouvernement du Canada (en pourcentage)</b>	6,0	3,5
<b>Taux des bons du Trésor américain de 90 jours (en pourcentage)</b>	3,9	2,7
<b>Taux des obligations de 10 ans du gouvernement américain (en pourcentage)</b>	5,7	3,5
<b>Prix réel du pétrole West Texas Intermediate américain (\$ US le baril en 2019)</b>	56,7	64,3

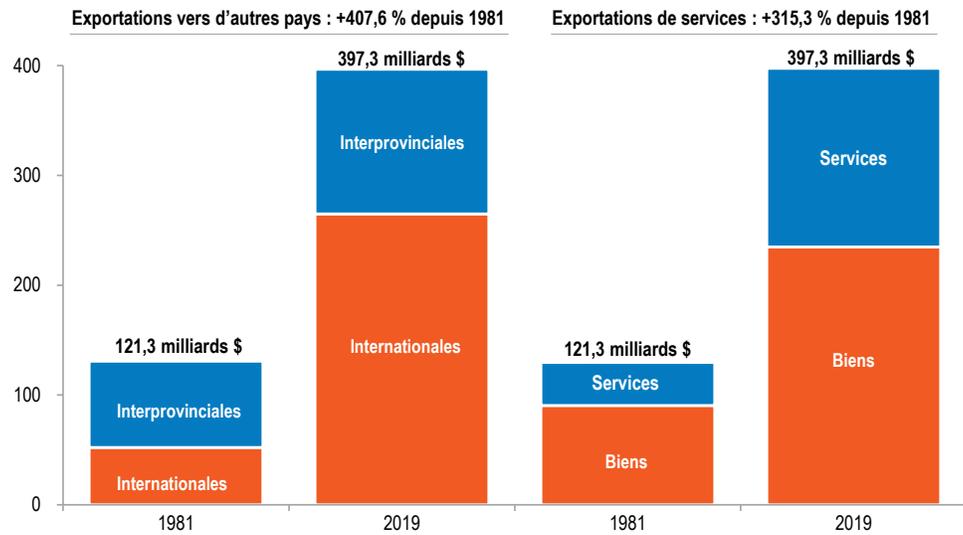
*Sources* : Statistique Canada, Banque du Canada, U.S. Energy Information Administration, Réserve fédérale et ministère des Finances de l'Ontario.

Commerce extérieur – On projette que la balance nette découlant de la valeur des biens et des services exportés vers d'autres provinces et pays et importés de ceux-ci contribuera quelque peu à la croissance du PIB réel. Selon les projections à long terme, les exportations de l'Ontario devraient augmenter à un rythme annuel moyen de 2,1 %, grâce à la demande accrue provenant des États-Unis et du monde entier. Les importations, quant à elles, devraient progresser en moyenne de 2,0 % par année, étant soutenues par la hausse constante des revenus intérieurs et de la demande des consommateurs.

Au cours des dernières décennies, le commerce extérieur a beaucoup évolué. Alors que le commerce global s’est intensifié, les exportations de services ont progressé à un rythme relativement plus rapide que les exportations de marchandises. En outre, les exportations internationales ont augmenté plus rapidement que les exportations interprovinciales. Par conséquent, les exportations internationales et de services de l’Ontario représentent une part plus importante des exportations globales aujourd’hui qu’en 1981.

**Graphique 2.7**  
**Accroissement considérable des exportations vers d’autres pays et des exportations de services**

Exportations de l’Ontario  
(en milliards de dollars de 2012)



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l’Ontario.

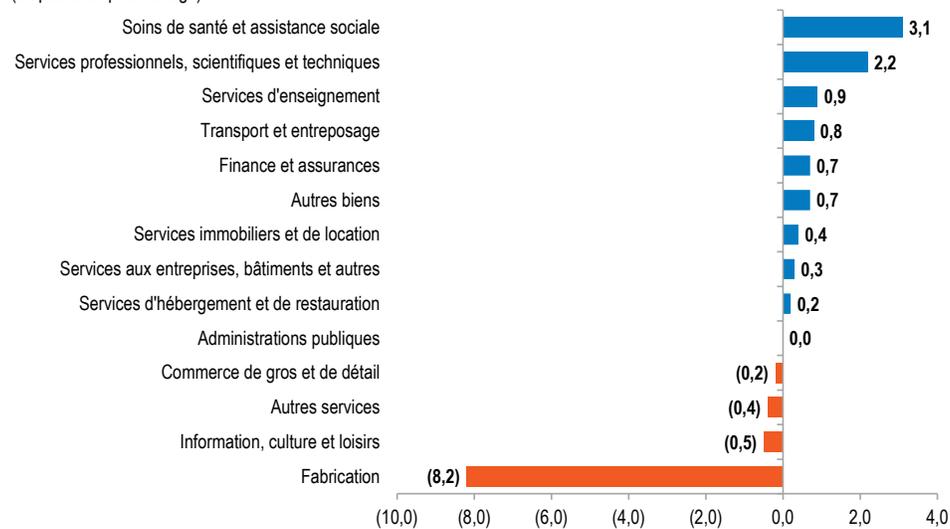
Le contexte commercial mondial a beaucoup changé, ce qui a eu des répercussions sur les exportations de l’Ontario. Les accords commerciaux et les innovations technologiques ont fait baisser le coût des échanges commerciaux, incitant les économies de marché émergentes à s’intégrer dans l’économie mondiale et rendant les chaînes de valeur mondiales (CVM) économiquement viables. L’émergence des CVM a permis aux pays de se spécialiser dans des tâches axées sur les services et a accru l’échangeabilité des services modernes, tels que les télécommunications, les services d’information et l’intermédiation financière. En Ontario, les exportations de services ont pris de l’importance étant donné que l’économie de la province, autrefois productrice de biens, repose dorénavant sur les secteurs producteurs de services. Cela a toutefois contribué à intensifier le ralentissement de la fabrication en Ontario.

## Poursuite des changements dans la composition de l'activité économique

Malgré sa diversification, l'économie ontarienne a subi une restructuration en profondeur au cours des deux dernières décennies. Le changement le plus significatif a été la diminution de la proportion de la production et de l'emploi attribuable au secteur de la fabrication, le secteur des services ayant connu une croissance relativement plus forte. Depuis 1999, la part du marché de l'emploi total de l'Ontario que représente le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale s'est accrue de 3,1 points de pourcentage. Celle du secteur des services professionnels, scientifiques et techniques a, quant à elle, augmenté de 2,2 points au cours de la même période. En comparaison, la part du secteur de la fabrication a diminué de 8,2 points entre 1999 et 2019.

Graphique 2.8  
Changement de la structure de l'économie ontarienne

Variation de la part du marché de l'emploi total de l'Ontario que représentaient certains secteurs d'activité, de 1999 à 2019 (en points de pourcentage)



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

## Autres perspectives concernant la croissance à long terme

Les projections concernant la croissance économique à long terme contenues dans le présent rapport sont comparables à d'autres prévisions. La projection de croissance à long terme la plus basse est celle du directeur parlementaire du budget (DPB), à 1,7 % par année, en moyenne, tandis que celle de l'Université de Toronto est de 2,2 %. Les projections du ministère des Finances de l'Ontario se situent à l'intérieur de la fourchette de ces projections.

Tableau 2.3  
**Comparaison avec d'autres projections concernant le PIB réel à long terme**

Variation en pourcentage (moyenne annuelle)	PIB réel
Université de Toronto	2,2
<b>Ministère des Finances de l'Ontario</b>	<b>2,0</b>
Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario	2,0
Le Conference Board du Canada	1,8
Directeur parlementaire du budget du Canada	1,7

Sources : Policy and Economic Analysis Program, *Long-Term Forecast* de l'Université de Toronto (2019), *Perspectives budgétaires à long terme 2020-2050* du Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario (2020), *Provincial Outlook Long-Term Economic Forecast: Ontario* du Conference Board du Canada (2020), *Rapport sur la viabilité financière de 2020* du directeur parlementaire du budget du Canada (2020) et ministère des Finances de l'Ontario.

## Autres scénarios et risques

La voie vers la croissance économique à long terme en Ontario est fondée sur des tendances et des hypothèses soumises à de l'incertitude et à des risques. La section ci-après décrit l'incidence que pourraient avoir les risques et les tendances clés sur l'économie, ainsi que l'influence que des variations des principaux facteurs pourraient avoir sur la croissance à long terme de la province.

### Croissance de la population active

Tel cela est décrit dans le chapitre 1, *Tendances et projections démographiques*, la croissance démographique pourrait suivre diverses trajectoires en Ontario. Un taux de croissance de la population en âge de travailler plus solide entraînerait une croissance plus marquée de la population active de l'Ontario. À l'inverse, un taux de croissance plus faible de la population en âge de travailler mènerait à une croissance plus lente de la population active.

Même si on prévoit un ralentissement de la croissance de la population active à long terme par rapport à ce que l'on a connu par le passé, ce ralentissement pourrait être compensé par une augmentation démographique plus forte attribuable à l'immigration. La croissance du PIB réel serait directement influencée par les différents taux de croissance de la population active selon les diverses trajectoires de la croissance démographique. Le tableau ci-après décrit ces variations.

Tableau 2.4

#### Autres scénarios concernant la population active

	Projections à long terme		
	Faible croissance de la population active	Scénario de référence	Forte croissance de la population active
<b>Croissance du PIB réel (moyenne annuelle)</b>	1,6	2,0	2,4
<b>Croissance démographique (moyenne annuelle)</b>	0,6	1,1	1,6
<b>Croissance de la population active (moyenne annuelle)</b>	0,5	0,9	1,3

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

## Croissance de la productivité

Un autre facteur qui pourrait varier est la croissance de la productivité à long terme. L'Ontario a connu d'importantes variations sur le plan de la croissance de la productivité du travail. Sur une période de projection de 20 ans, selon un scénario de forte productivité où la croissance annuelle moyenne du PIB réel s'établirait à 2,3 %, le niveau du PIB réel à la fin de la période serait de 7,9 % supérieur au niveau du scénario de référence. À l'inverse, dans le scénario de faible productivité où la croissance du PIB réel serait en moyenne de 1,7 % par année, le niveau du PIB réel à la fin de la période serait inférieur de 7,4 % au niveau du scénario de référence.

Tableau 2.5

### Autres scénarios concernant la productivité du travail

	Projections à long terme		
	Faible productivité	Scénario de référence	Forte productivité
<b>Croissance du PIB réel (moyenne annuelle)</b>	1,7	2,0	2,3
<b>Croissance de la population active (moyenne annuelle)</b>	0,9	0,9	0,9
<b>Croissance de la productivité du travail (moyenne annuelle)</b>	0,8	1,1	1,4

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

## Conjoncture économique mondiale

À long terme, les développements au sein de l'économie mondiale influenceront sur la croissance économique de l'Ontario. Un changement dans le rythme de la croissance économique mondiale, en particulier aux États-Unis, aurait des répercussions sur la croissance en Ontario. Cette croissance pourrait aussi être grandement touchée par des modifications dans les termes de l'échange. Une augmentation des prix des produits de base à l'échelle mondiale a généralement un effet positif sur les termes de l'échange du Canada, étant donné que la valeur des exportations du pays s'accroît par rapport au prix des importations. Toutefois, comme l'Ontario est un importateur net de produits de base, notamment de biens énergétiques, une hausse des prix des produits de base a une incidence négative sur les termes de l'échange de la province. De plus, une augmentation des prix des produits de base entraîne une appréciation de la valeur de la devise canadienne, ce qui a nui par le passé à la compétitivité des exportations ontariennes à l'étranger.

## Répercussions possibles de la COVID-19 sur la croissance économique à long terme de l'Ontario

La COVID-19 a eu des effets sans précédent sur l'économie mondiale. La réduction soudaine et à vaste échelle de l'activité économique, l'incertitude quant au cours futur de la pandémie et l'assouplissement des mesures de confinement mises en place pour freiner l'épidémie ont créé une conjoncture unique. La gravité de l'impact économique de la COVID-19 dépendra principalement de la durée de la suppression de l'activité économique qui, à son tour, dépendra de l'évolution de la pandémie et des mesures prises pour l'enrayer.

L'économie se remettra de cette pandémie mondiale. Toutefois, le moment et le rythme de la reprise seront fonction d'un vaste éventail de facteurs. La reprise sera en grande partie déterminée par le déclin et la fin de la pandémie, par l'assouplissement et l'élimination éventuelle des mesures prises pour la contrer et, enfin, par l'adoption de mesures stratégiques par tous les ordres de gouvernement pour atténuer les effets de la pandémie sur l'économie.

Le rythme de la reprise économique en Ontario sera en partie tributaire de la réponse de ses partenaires commerciaux face à la COVID-19. Par exemple, les États-Unis demeurent la principale destination de nos exportations de biens à l'étranger. L'Ontario reçoit aussi une grande partie des exportations de nos voisins du Sud, puisqu'il était le principal partenaire commercial de 19 États et le deuxième en importance pour neuf autres États en 2019.

Au fil de l'évolution de la situation au cours des prochains mois, les effets globaux de la COVID-19 sur l'économie se préciseront. Les ralentissements économiques en Ontario ont toujours été suivis d'une période de croissance relativement forte et soutenue. Si l'on se fie à l'expérience du passé, la croissance annuelle moyenne du PIB réel finit par reprendre au même rythme ou à un rythme similaire à celui d'avant la crise, comme cela a été le cas à la suite des récessions du début des années 1990 et de 2008-2009 en Ontario.

## **Annexe : Contexte externe**

### ***Conjoncture économique mondiale***

À long terme, on s'attend à ce que la composition de la croissance mondiale varie entre les régions. Même si on s'attend à ce que les pays comme les États-Unis affichent une croissance modérée, d'autres régions, comme l'Europe et le Japon, devraient connaître une croissance relativement plus lente.

Les marchés émergents comme la Chine et l'Inde devraient continuer à afficher une croissance économique solide à long terme, mais à un rythme légèrement plus modéré que celui de la dernière décennie.

Selon les prévisions à long terme, l'affaiblissement de la croissance de la population active dû au vieillissement de la population devrait freiner la croissance économique mondiale et continuera d'être un enjeu majeur pour les perspectives de croissance à plus long terme sur la scène mondiale.

### ***Dollar canadien***

Les tendances à long terme relativement au taux de change entre les devises canadienne et américaine sont prises en compte dans les projections économiques, étant donné que les États-Unis continueront d'être le plus important marché des exportations de l'Ontario à l'étranger. En 2019, 77 % des marchandises ontariennes étaient destinées aux États-Unis, et 54 % des marchandises importées par la province provenaient de ce pays. La devise canadienne devrait s'établir en moyenne à 83 cents américains selon les projections à long terme, suivant en cela une légère hausse du prix des produits de base à l'échelle mondiale.

### ***États-Unis***

Selon le Congressional Budget Office (CBO), les perspectives à long terme de la croissance potentielle du PIB réel américain devraient être plus modérées. Au cours des dernières années, la CBO a révisé légèrement à la baisse la croissance à long terme des États-Unis, qui devrait s'établir à 1,6 % par année en moyenne. Cette révision est attribuable aux barrières commerciales et au ralentissement marqué du taux d'activité de la population active, qui devrait se situer tout juste au-dessus de 60 % d'ici 2030.

## ***Europe, Asie et marchés émergents***

À l'instar des États-Unis, les grandes économies européennes (l'Union européenne et le Royaume-Uni) devraient connaître une modération de leur croissance à long terme. Ce fléchissement est principalement attribuable au ralentissement prévu de l'accroissement de la population en âge de travailler, qui aura une incidence négative sur les perspectives économiques à long terme de l'Europe, de même que de l'Amérique du Nord et d'autres économies du continent asiatique.

À long terme, la croissance économique du Japon devrait être parmi les plus lentes des grandes économies avancées. Les économies des marchés émergents, comme celle de la Chine, devraient continuer à représenter une part croissante de l'économie mondiale, même si elles afficheront des taux de croissance plus modérés que ceux enregistrés récemment.

## ***Reste du Canada***

Le reste du Canada est un important marché pour les exportations de l'Ontario. Dans le présent rapport, on suppose que la croissance économique réelle du reste du Canada se situera en moyenne à 2 % par année à long terme, ce qui correspond au taux de croissance économique à long terme prévu pour l'Ontario. On s'attend à ce que la croissance économique du reste du pays soit soutenue par une croissance modérée de l'économie américaine ainsi que par une hausse modeste des prix des produits de base.

## Chapitre 3 : Incidences des tendances démographiques et économiques sur le secteur public et la politique budgétaire

---

### Introduction

Le présent chapitre décrit les incidences éventuelles des tendances démographiques et économiques sur le secteur public et la politique budgétaire de l'Ontario. Les projections démographiques et économiques présentées dans les chapitres précédents pourraient avoir trois conséquences importantes pour l'avenir :

1. Hausse de la demande de certains services publics attribuable à des facteurs démographiques et économiques.
2. Décélération de la croissance des revenus due au ralentissement de la croissance économique par rapport aux taux historiques.
3. Nécessité de prendre des mesures continues pour assurer la viabilité des finances de la province.

Les perspectives financières à court terme ont été durement affectées par la COVID-19. La priorité immédiate du gouvernement consistera à s'assurer que le réseau de la santé dispose des ressources nécessaires pour faire face à la pandémie et que des mesures sont prises pour protéger les personnes et les emplois, et soutenir la relance économique. Le présent rapport a pour objet de mettre en relief les tendances économiques et démographiques à long terme après la relance qui aura suivi la pandémie de COVID-19. Une analyse des possibles incidences à long terme de la COVID-19 sur les services publics et la politique budgétaire de l'Ontario est exposée plus loin dans le présent chapitre.

## **Tendances passées concernant les services et les finances du gouvernement de l'Ontario**

L'évolution des revenus et des dépenses fournit un contexte et a des conséquences sur les tendances futures des finances publiques de la province. La présente section porte sur les tendances passées de ce qui suit :

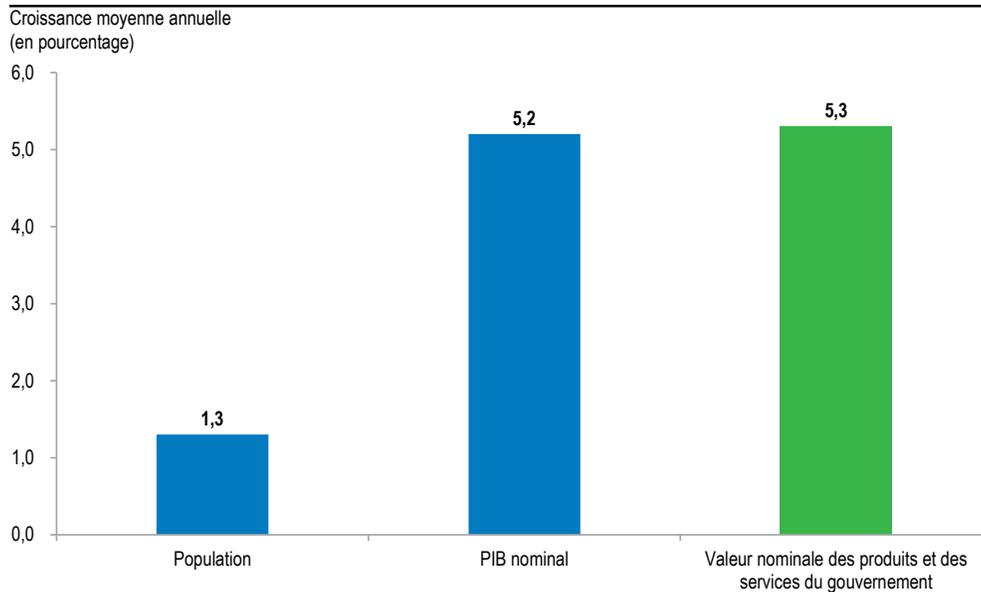
- i. la demande de services publics
- ii. les revenus du gouvernement
- iii. les déficits du gouvernement
- iv. la dette publique
- v. les coûts du financement de la dette

### **Demande de services publics**

Les principaux moteurs de la demande de services publics sont les facteurs démographiques comme la croissance de la population et sa répartition selon l'âge. Les taux d'utilisation, la mise en œuvre de nouveaux programmes et les variations des coûts de prestation des services ont également joué un rôle.

Les dépenses de toutes les administrations publiques de la province ont augmenté à un taux annuel moyen de 5,3 % au cours des quatre dernières décennies. Il s'agit d'un rythme plus rapide que celui de la croissance de la population de la province et légèrement plus rapide que celui de la croissance économique nominale moyenne globale par année enregistrée pendant cette période. Cela s'explique par un large éventail de facteurs, dont le vieillissement de la population, la demande de services qui augmente en fonction des attentes du public et la hausse des coûts de prestation des services.

**Graphique 3.1**  
**Tendances passées relatives aux services du gouvernement de l'Ontario, de 1982 à 2019**

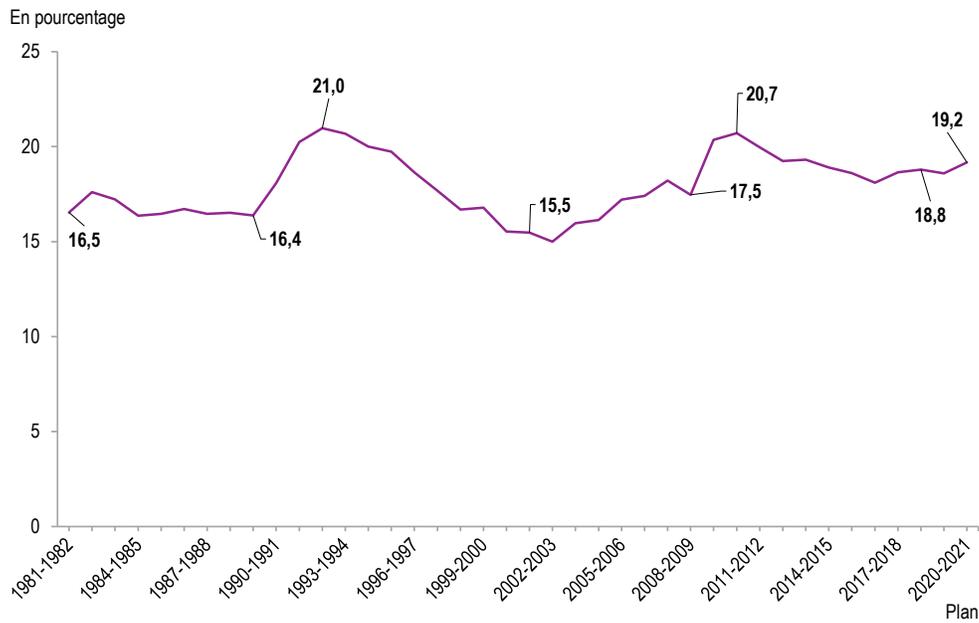


Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Avec le temps, les dépenses totales, exprimées en proportion de l'économie, ont augmenté, passant de 16,5 % du PIB en 1981-1982 à un taux prévu de 19,2 % du PIB en 2020-2021.

Graphique 3.2

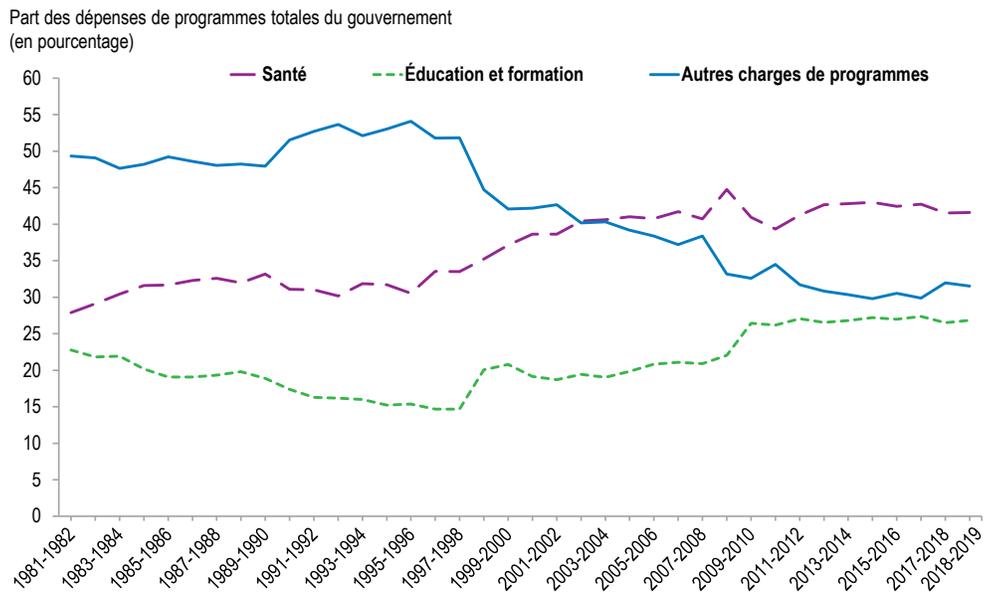
**Ratio des charges totales au PIB de l'Ontario, de 1981-1982 à 2020-2021**



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

En 2018-2019, le secteur de la santé représentait la part la plus importante des dépenses de programmes totales (42 %), suivi de celui de l'éducation et de la formation (27 %). Au cours des deux dernières décennies, la part combinée des charges de programmes en santé et en éducation, exprimée en proportion des dépenses totales du gouvernement, s'est accrue, tandis que la part des charges relatives aux autres programmes a diminué.

**Graphique 3.3**  
**Dépenses de programmes du gouvernement de l'Ontario,**  
**de 1981-1982 à 2018-2019**

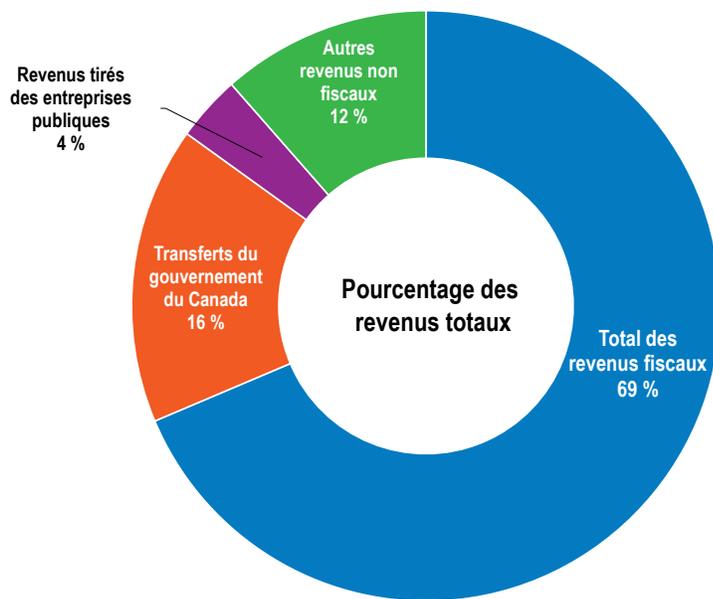


Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

## Revenus du gouvernement

Les revenus fiscaux représentaient 69 % des revenus du gouvernement de l'Ontario en 2018-2019, suivis des transferts fédéraux à l'Ontario (16 %), qui comprennent les principaux transferts du gouvernement du Canada, tels que le Transfert canadien en matière de santé (TCS) et le Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS), ainsi que le financement de projets d'infrastructure et de programmes relatifs au marché du travail. Les revenus nets tirés des entreprises publiques ont représenté environ 4 % du total des revenus provinciaux en 2018-2019. Les autres revenus non fiscaux, qui proviennent d'une variété de sources, comme les droits des permis de conduire et des certificats d'immatriculation, d'autres permis et licences, ainsi que les redevances tirées des ressources de la Couronne, représentaient environ 12 % des revenus totaux de la province en 2018-2019.

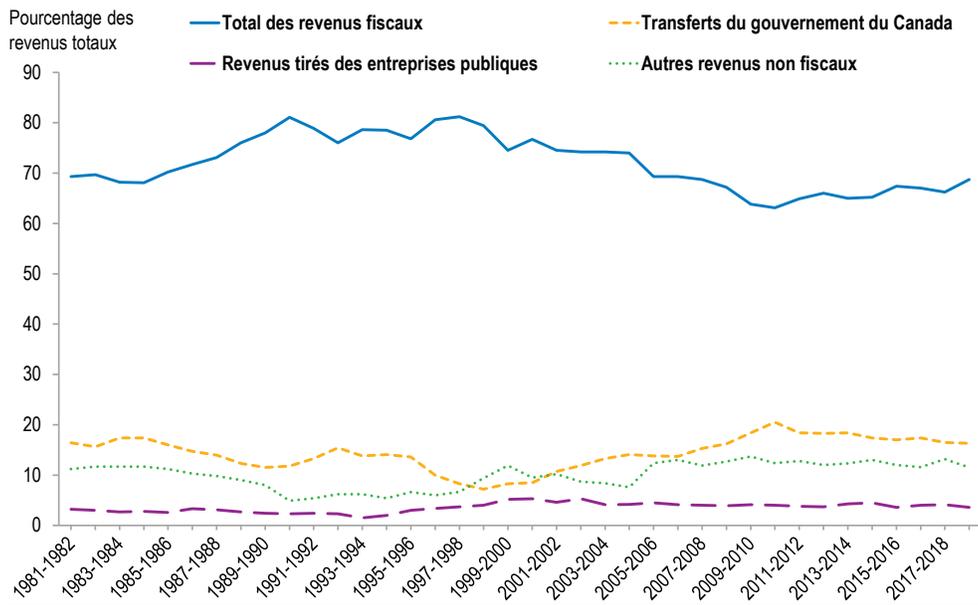
Graphique 3.4  
**Revenus du gouvernement de l'Ontario, 2018-2019**



*Nota :* Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.  
*Source :* ministère des Finances de l'Ontario.

Depuis le début des années 1990, les revenus fiscaux totaux, en proportion des revenus totaux du gouvernement, diminuent. Pendant la même période, les revenus non fiscaux, en proportion des revenus totaux du gouvernement, ont augmenté. Depuis 2010-2011, les transferts fédéraux à l'Ontario ne suivent pas le rythme de la croissance globale de l'économie et des revenus.

**Graphique 3.5**  
**Revenus du gouvernement de l'Ontario, de 1981-1982 à 2018-2019**

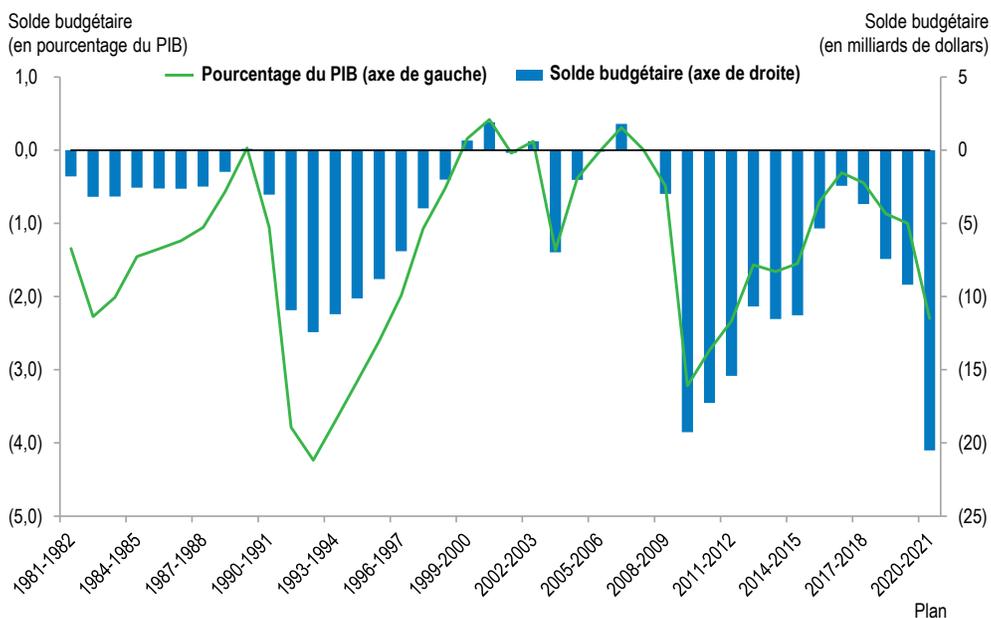


Nota : Les revenus ont été redressés pour tenir compte de reclassifications et de changements dans la présentation de l'information.  
Source : ministère des Finances de l'Ontario.

## Déficits du gouvernement

Entre 1981-1982 et 2018-2019, les finances de la province ont été en déficit dans 32 des 38 exercices. Il était courant d'afficher d'importants déficits à cause de ralentissements économiques, comme ce fut le cas en 1992-1993 et en 2009-2010, suivis de périodes de croissance menant graduellement à l'équilibre budgétaire. À la suite des mesures prises pour lutter contre l'éclosion de COVID-19, le gouvernement prévoit un déficit de 20,5 milliards de dollars en 2020-2021, comme l'indique la *Mise à jour économique et financière de mars 2020*. Il est important de viser l'équilibre budgétaire à long terme pour que la province soit à même de faire face à des crises comme celle de la COVID-19 et pour jeter les bases de la croissance et de la prospérité à long terme.

Graphique 3.6  
Solde budgétaire, de 1981-1982 à 2020-2021



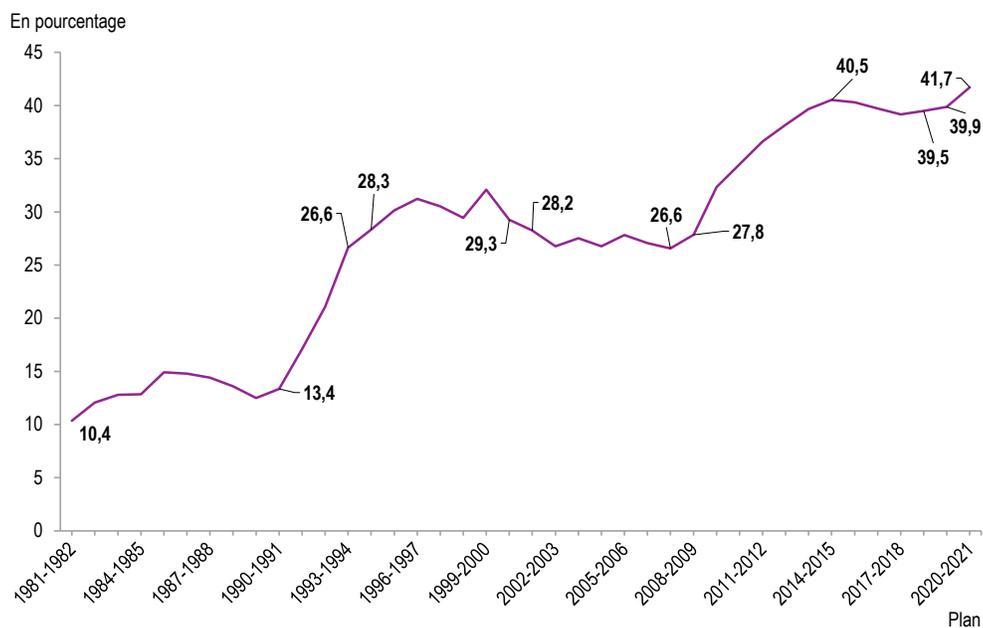
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

## Dettes publiques

Les déficits provinciaux constants ont diverses conséquences, dont l'une des plus importantes est la croissance de la dette nette de l'Ontario. L'augmentation de la dette est une tendance pour les gouvernements du monde entier, en particulier depuis la récession mondiale de 2008-2009. La dette nette de l'Ontario a doublé pendant la décennie passée et on prévoit qu'elle se chiffrera à 379 milliards de dollars en 2020-2021. Malheureusement, l'Ontario continue d'avoir la dette infranationale la plus élevée au monde.

Au cours des 30 dernières années, la dette nette de l'Ontario, mesurée en proportion de l'économie provinciale, a eu tendance à augmenter considérablement après chaque grande récession, pour fléchir légèrement par la suite sans jamais retourner à ses niveaux d'avant la récession. Le ratio de la dette nette au PIB de l'Ontario est passé de 10,4 % en 1981-1982 à un sommet de 40,5 % en 2014-2015, avant de diminuer légèrement pour redescendre à 39,5 % en 2018-2019. Selon les projections, il devrait atteindre 41,7 % en 2020-2021.

**Graphique 3.7**  
**Ratio de la dette nette au PIB de l'Ontario, de 1981-1982 à 2020-2021**



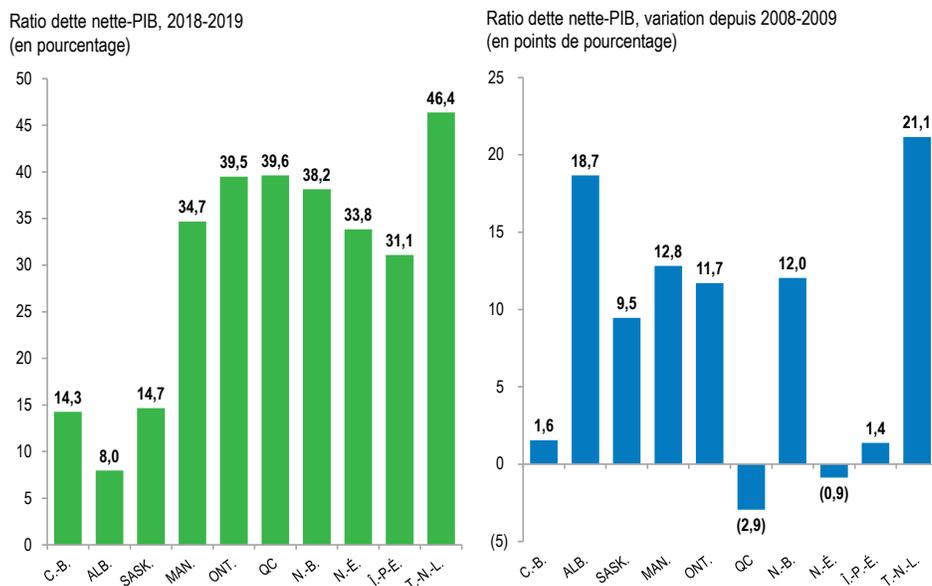
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

## Comparaison des ratios provinciaux de la dette nette au PIB

Comme on peut voir du côté gauche du graphique ci-dessous, le ratio de la dette nette au PIB de l'Ontario, qui était de 39,5 % en 2018-2019, était l'un des plus élevés des provinces canadiennes. La province de Terre-Neuve-et-Labrador avait le ratio le plus élevé, à 46,4 %, et l'Alberta, le plus bas, à 8,0 %.

Le côté droit du graphique montre la variation en points de pourcentage des ratios de la dette nette au PIB des provinces depuis la récession de 2008-2009. Ces ratios ont augmenté considérablement dans la plupart des provinces. En Ontario, le ratio a connu une hausse de 11,7 points de pourcentage. C'est la province de Terre-Neuve-et-Labrador qui a affiché la hausse la plus importante de toutes les provinces, soit de 21,1 points. Le Québec, qui a enregistré la baisse la plus marquée, soit de 2,9 points, est l'une des deux seules provinces où le ratio a diminué pendant cette période.

Graphique 3.8  
Comparaison des ratios provinciaux de la dette nette au PIB

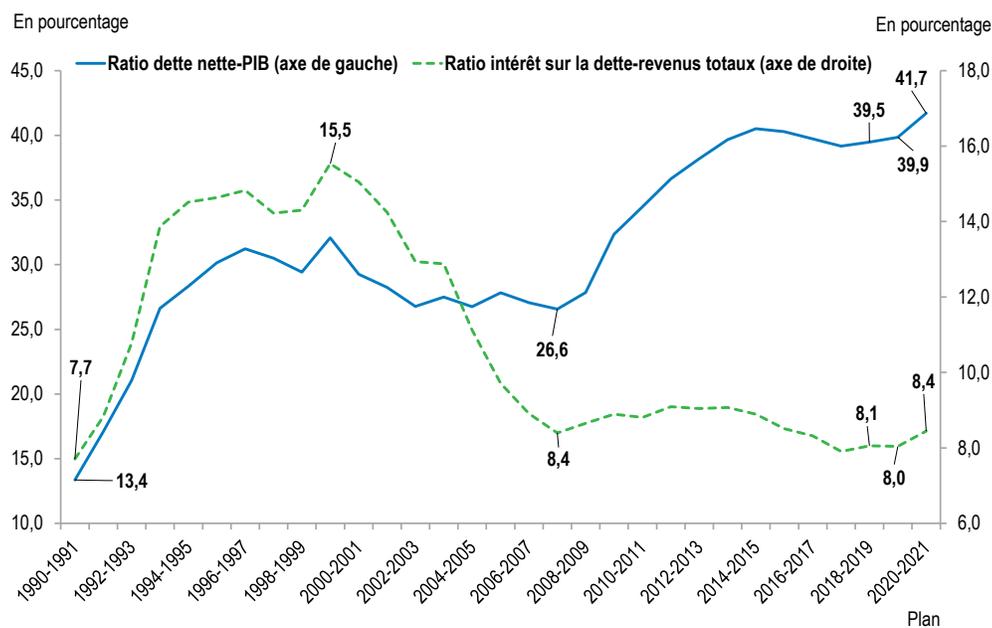


Sources : Statistique Canada et ministère des Finances Canada.

## Coûts du financement de la dette

Depuis la récession mondiale de 2008-2009, les taux d'intérêt ont été historiquement bas. Par conséquent, les coûts relatifs du service de la dette sont demeurés faibles et le ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus totaux n'a guère varié, en dépit de la croissance substantielle de la dette nette aussi bien en valeur absolue qu'en proportion du PIB de l'Ontario. On prévoit que les intérêts sur la dette que l'Ontario paiera en 2020-2021 s'élèveront à 13,2 milliards de dollars, comme l'indique la *Mise à jour économique et financière de mars 2020*. Ce montant représente une hausse par rapport à celui de 2008-2009, qui se chiffrait à 8,9 milliards de dollars, et fait du paiement des intérêts sur la dette le quatrième poste en importance du budget de l'Ontario, après les soins de santé, l'éducation et les services sociaux. Chaque dollar affecté au paiement des intérêts sur la dette de la province est un dollar qui ne revient pas à la population par le biais d'investissements en santé et dans l'infrastructure et par des baisses d'impôts.

Graphique 3.9  
**Dettes provinciale croissante soutenue par de faibles taux d'intérêt**



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

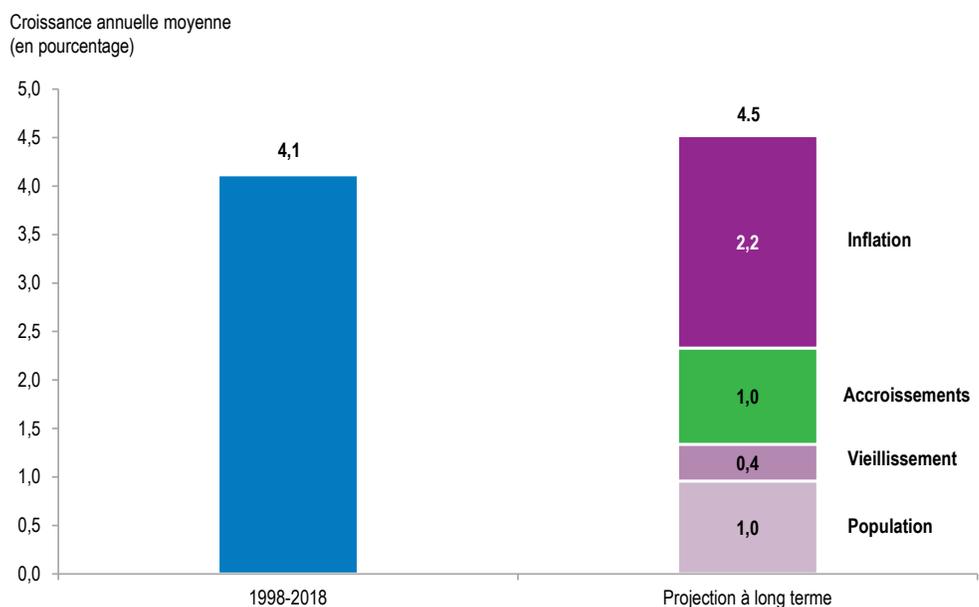
# 1. Incidences des tendances démographiques et économiques sur les services publics

La section qui suit explique le lien entre les tendances démographiques et économiques prévues et la demande future de services publics, ainsi que l'incidence connexe sur les finances du gouvernement provincial.

## Demande de services publics

La demande totale de services gouvernementaux devrait progresser à un taux annuel moyen de 4,5 % à long terme. Cette projection de la demande totale repose sur quatre éléments principaux : la demande sous-jacente faite par la population; les demandes supplémentaires liées au vieillissement de la population; la poursuite des tendances passées à bonifier les programmes; l'inflation des coûts. Cela se compare à un rythme annuel moyen de la croissance de 4,1 % entre 1998 et 2018.

**Graphique 3.10**  
**Hausse prévue de la demande de services publics**



*Nota* : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.  
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

## Population

Le chapitre 1, *Tendances et projections démographiques*, montre que la population de l'Ontario devrait continuer d'augmenter au cours des 25 prochaines années. On s'attend à ce que la croissance démographique soit portée principalement par l'immigration et que la croissance du principal groupe d'âge actif soit relativement plus lente. À plus long terme, il est prévu que la croissance démographique en Ontario s'établira en moyenne à 1,0 % par année<sup>1</sup>.

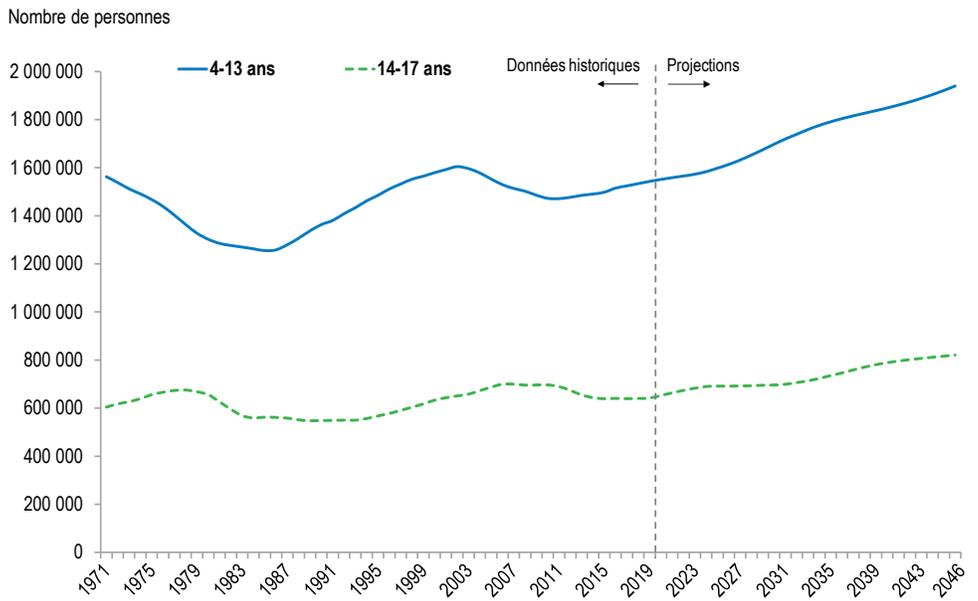
La croissance de la population dans certains groupes d'âge influera sur la demande de services publics sectoriels. Par exemple, entre 2019 et 2046, le nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école élémentaire devrait augmenter d'environ 0,9 % en moyenne par année. Le nombre d'enfants de 4 à 13 ans devrait augmenter de 25,7 %, et passer de 1,54 million en 2019 à 1,94 million en 2046. Il s'agit là d'une hausse importante, car, au cours des 20 dernières années, on avait enregistré un déclin de 1,4 %, ou de 22 000 enfants.

---

<sup>1</sup> La demande de services publics à long terme repose sur des estimations démographiques portant sur les années de 2025 à 2045.

Le nombre de jeunes en âge de fréquenter l'école secondaire (14 à 17 ans) devrait continuer d'augmenter à court terme, pour atteindre 821 000 d'ici 2046, soit 27,9 % de plus que le nombre actuel de 642 000. Étant donné les variations régionales relatives au taux de croissance du nombre d'enfants, les effectifs scolaires seront à la hausse dans certaines régions, mais à la baisse dans d'autres.

**Graphique 3.11**  
**Population d'âge scolaire en Ontario, de 1971 à 2046**



Sources : Statistique Canada pour les années 1971 à 2019 et projections du ministère des Finances de l'Ontario.

## Vieillesse

On prévoit un vieillissement global de la population de l'Ontario causé par les faibles taux de fécondité, le vieillissement de grosses cohortes de baby-boomers et l'augmentation de l'espérance de vie. Le chapitre 1, *Tendances et projections démographiques*, traite de cette question de façon plus détaillée. Ce phénomène aura pour incidence, entre autres, de faire augmenter la demande de services de santé.

Les dépenses en santé par personne parmi les aînés sont beaucoup plus élevées que pour le reste de la population. En Ontario, les dépenses gouvernementales en santé chez les aînés (personnes âgées de 65 ans et plus) étaient de 10 964 \$ par personne en 2017, comparativement à une moyenne de 4 133 \$ par personne pour l'ensemble de la population.

Tableau 3.1

### Dépenses de l'Ontario en matière de santé, par groupe d'âge

Groupe d'âge	Dépenses par personne, 2017 (\$)	Part de la population, 2017 (%)	Part de la population, 2046 (%)
<1 an	12 374	1,0	1,0
1-4 ans	1 801	4,1	3,9
5-14 ans	1 536	10,9	9,8
15-44 ans	2 299	39,5	37,9
45-64 ans	3 712	27,9	24,0
65-84 ans	9 098	14,4	17,9
85 ans et plus	23 025	2,2	5,5
Total	4 133	100,0	100,0

Sources : Institut canadien d'information sur la santé et ministère des Finances de l'Ontario

Une partie de la hausse des charges de programmes liée à la demande de services de santé attribuable au vieillissement de la population devrait être contrebalancée par un ralentissement de la croissance de la demande qui procéderait de facteurs démographiques dans d'autres secteurs, tels que l'éducation élémentaire et secondaire. Cette croissance devrait être légèrement plus lente que celle de la population en général. Néanmoins, le vieillissement de la population contribuera à l'accroissement de la demande de certains services publics pendant la période de projection.

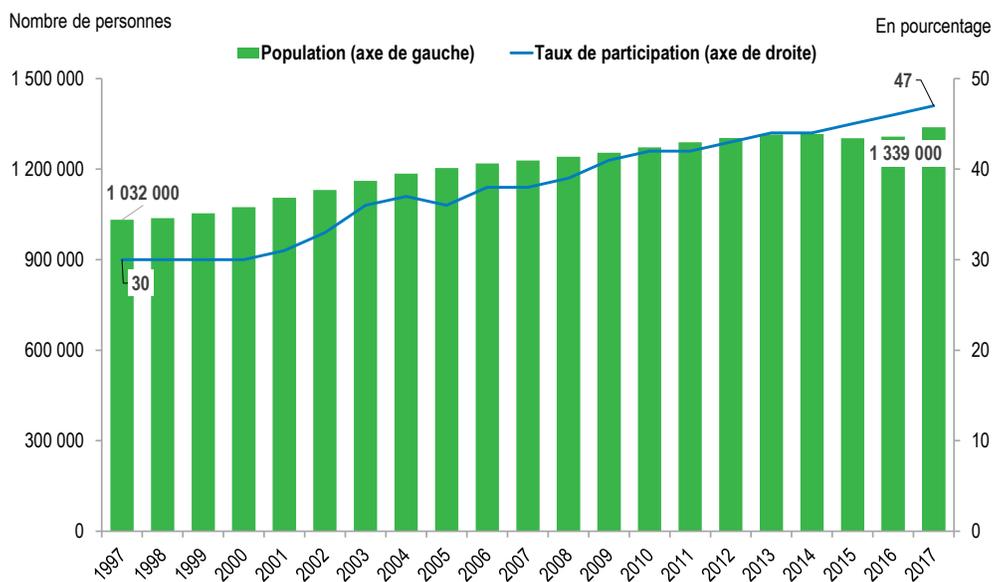
## Accroissement des services

Historiquement, la demande de services publics a augmenté plus vite que la croissance globale de la population. Pendant la période de projection, l'accroissement de la demande de services publics devrait suivre la croissance du PIB réel global par habitant.

La demande dans le secteur de l'éducation postsecondaire et de la formation illustre l'accroissement historique des services. Dans le secteur de l'éducation postsecondaire, les données démographiques jouent un rôle un peu moins important dans la détermination des effectifs que dans le système d'éducation primaire et secondaire, car la participation n'est pas universelle.

En Ontario, le taux de participation dans le secteur de l'éducation postsecondaire s'est accru, passant de 30 % à 47 % au cours des deux dernières décennies. L'effectif des établissements d'éducation postsecondaire continuera d'être en grande partie influencé par une combinaison de facteurs démographiques et de la demande, ce qui sera fonction de la conjoncture économique et des compétences recherchées sur le marché du travail.

Graphique 3.12  
**Participation aux études postsecondaires et population, 18 à 24 ans**



Nota : Le taux de participation aux études postsecondaires comprend les étudiantes et étudiants canadiens et étrangers en Ontario.  
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

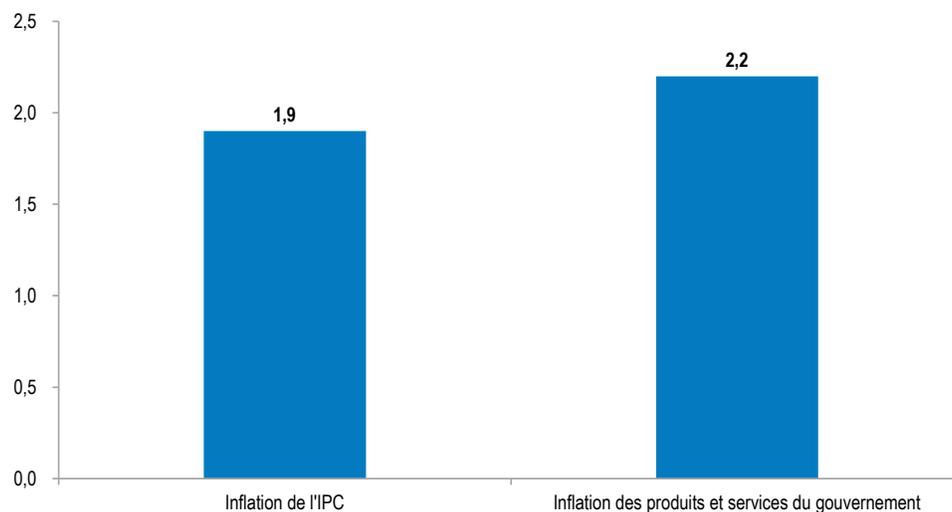
## Inflation

L'inflation des coûts se répercute également sur la demande de services publics. Historiquement, l'inflation touchant les biens et les services du gouvernement s'est accrue à un rythme légèrement plus rapide que l'inflation de l'indice des prix à la consommation (IPC). L'inflation relativement plus élevée dans le secteur gouvernemental a été portée par les coûts plus élevés dans le secteur de la santé, généralement attribuables aux coûts de main-d'œuvre plus élevés et aux nouvelles technologies.

### Graphique 3.13 Tendances passées relatives à l'inflation des prix au sein du gouvernement de l'Ontario, de 1993 à 2019

---

Croissance annuelle moyenne, 1993-2019  
(en pourcentage)



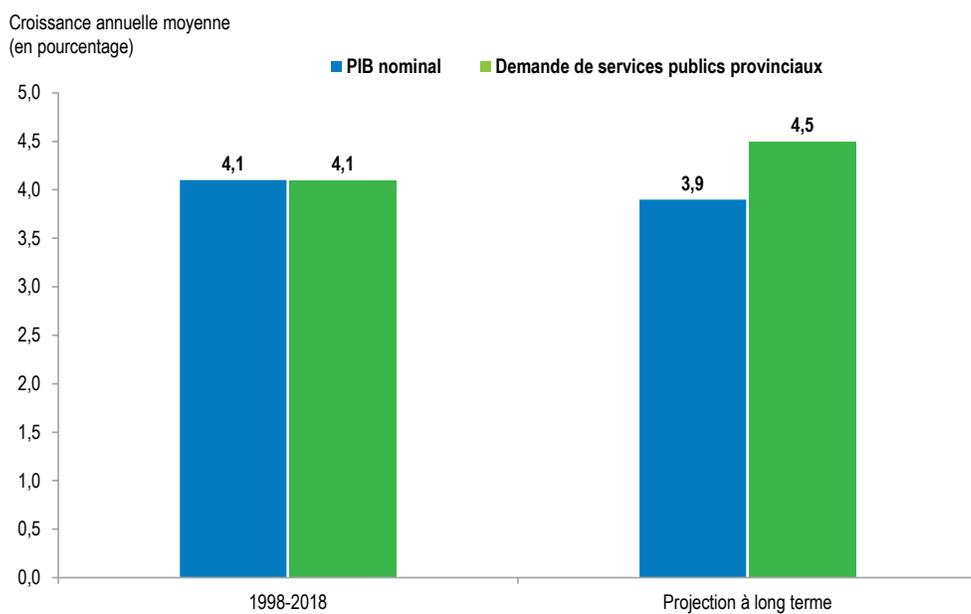
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Au cours de la période de projection, l'inflation annuelle moyenne du coût des services publics, qui s'établit à 2,2 %, devrait augmenter à un rythme légèrement plus rapide que l'inflation de l'IPC, qui est de 2,0 %, témoignant de cette tendance.

## Pressions financières futures

On prévoit qu'à long terme la demande de services publics augmentera plus rapidement que l'économie globale. Comme il en est question précédemment, cet écart est surtout attribuable à l'accroissement prévu de la demande de services de santé qui découle des pressions exercées par le vieillissement de la population.

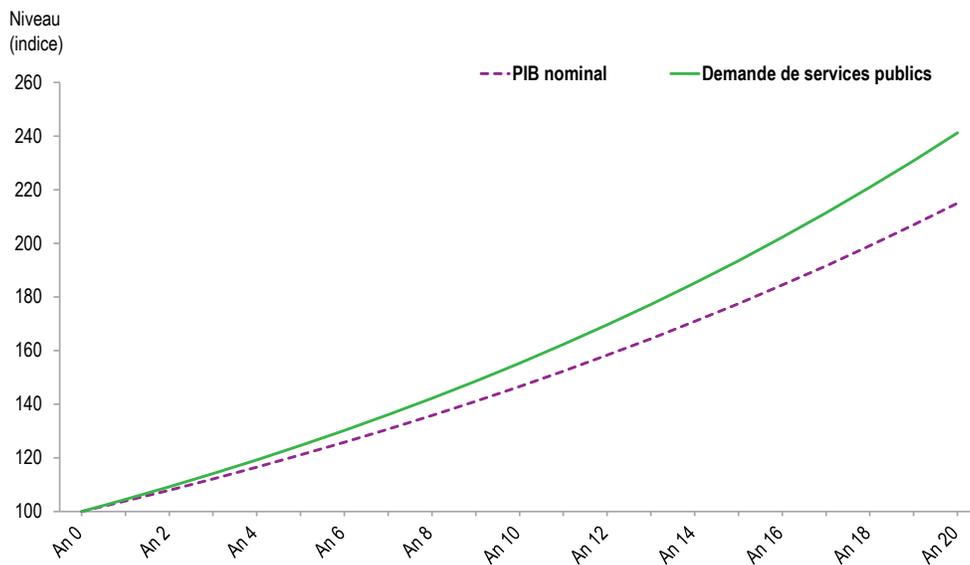
**Graphique 3.14**  
**Hausse prévue de la demande de services publics**



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

On s'attend à ce que la croissance globale de la demande de services publics soit en moyenne de 4,5 % par année à long terme. Si aucune mesure n'était prise, la demande de services publics dépasserait le PIB nominal de plus de 12 % à la fin de la période de projection de 20 ans.

**Graphique 3.15**  
**La demande de services publics devrait dépasser la croissance du PIB**



Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Un des principaux défis qu'il faudra relever dans l'avenir consistera à assurer la prestation viable de services publics sans augmenter ces services en proportion de l'économie. La hausse des dépenses au titre des services pourrait être contrebalancée par une gestion responsable et plus prudente des finances publiques. La croissance des services pourrait correspondre davantage à la demande démographique sous-jacente, en limitant le nombre de nouveaux programmes ou l'accroissement des services et en procédant à l'examen, à la modernisation ou à la suppression des programmes inefficaces. Un accroissement de la productivité dans la prestation des services publics, notamment en ayant davantage recours aux services numériques, permettrait de répondre à la demande croissante sans que la proportion de ressources économiques et financières de la province utilisées à cette fin n'augmente continuellement. L'atténuation de l'inflation des prix au sein du secteur public permettra également d'assurer la prestation viable des services de ce secteur.

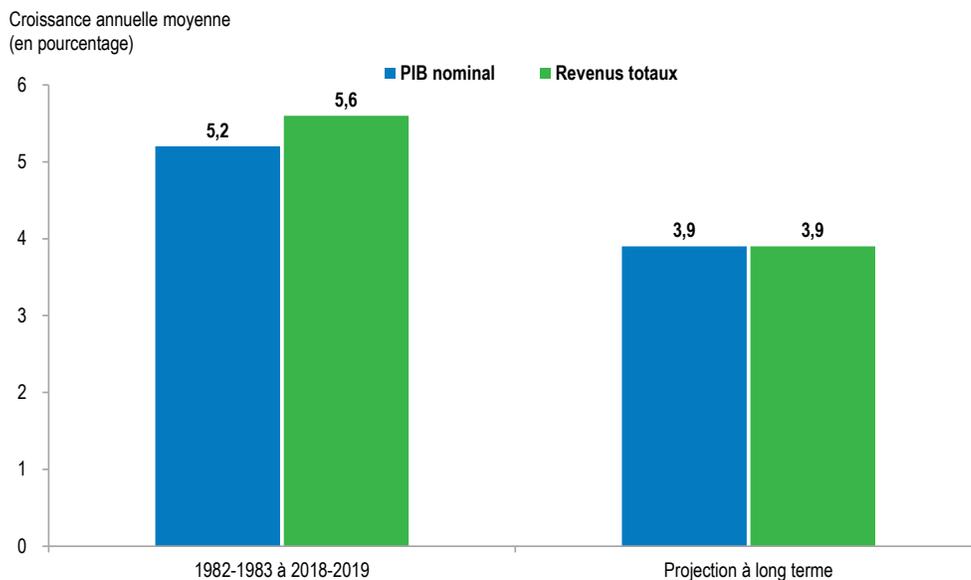
## 2. Incidences des tendances démographiques et économiques sur la croissance des revenus

La section qui suit explique le lien entre les tendances démographiques et économiques prévues et la croissance future des revenus, ainsi que les incidences connexes sur les finances du gouvernement provincial.

### Corrélation entre la croissance des revenus et la croissance économique

À plus long terme, on s'attend à ce que les revenus totaux augmentent au même rythme que l'économie. En raison du ralentissement prévu de la croissance économique, les revenus devraient croître plus lentement que par le passé.

Graphique 3.16  
Croissance du PIB nominal et revenus totaux de la province



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

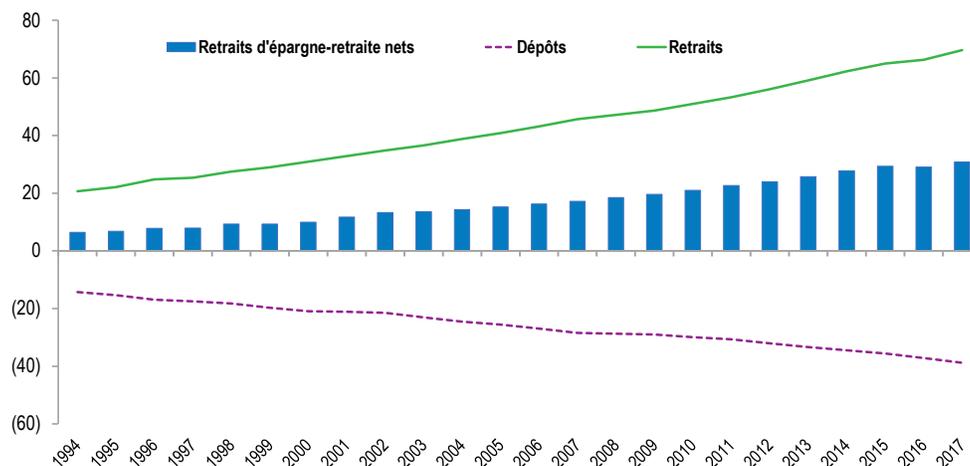
## Revenus tirés des retraits d'épargne-retraite

Une bonne partie de la population de l'Ontario tire profit des dispositions du régime fiscal concernant l'épargne-retraite. Le traitement fiscal des cotisations au Régime de pensions du gouvernement du Canada, aux régimes de retraite agréés offerts en milieu de travail et aux régimes enregistrés d'épargne-retraite, conjugué au report de l'impôt sur le revenu tiré de ces régimes, représente pour les particuliers des milliards de dollars en impôts différés chaque année<sup>2</sup>. Les particuliers doivent payer de l'impôt sur le revenu lorsqu'ils puisent des fonds de ces instruments d'épargne-retraite.

En raison du vieillissement de la population et des épargnes passées des aînés, la province constate continuellement une hausse des revenus liés à ces épargnes. Cette tendance devrait se poursuivre et élargir la base des revenus imposables.

**Graphique 3.17**  
**Certains retraits d'épargne-retraite et revenus connexes,**  
**de 1994 à 2017**

En milliards de dollars



*Nota :* Les dépôts dans les régimes d'épargne-retraite comprennent les primes versées au Régime de pensions du Canada (RPC) par les employés et par les travailleurs autonomes, les déductions fiscales liées aux régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) et les déductions pour la part des cotisations versées par les employés aux régimes de pension agréés (RPA). Les retraits sont indiqués par des montants positifs et comprennent les revenus déclarés provenant du RPC/Régime des rentes du Québec, des REER et d'autres revenus de retraite.

*Source :* ministère des Finances de l'Ontario.

<sup>2</sup> Voir le *Rapport sur la transparence fiscale de 2019* pour de plus amples détails : <https://budget.ontario.ca/fr/2019/fallstatement/transparency.html#section-4>

Les revenus tirés de ces retraits ont augmenté en moyenne de 5,4 % par année au cours des 23 dernières années, dépassant la croissance des revenus globaux de 1,4 point de pourcentage. Cette tendance s'intensifiera probablement à long terme à mesure que les personnes âgées, qui composeront une plus grande part de la population, retireront de l'argent de leur épargne-retraite.

### **3. Mesures continues requises pour maintenir la viabilité financière**

Il est important d'avoir une approche à long terme pour la gestion financière. Pour les gouvernements, une gestion prudente garantira qu'ils disposeront des ressources nécessaires pour fournir des services publics efficaces sur lesquels la population pourra compter, aujourd'hui et à l'avenir, qu'ils auront une marge de manœuvre pour faire face aux changements imprévus qui peuvent survenir et qu'ils seront en mesure de limiter le fardeau de la dette des générations futures.

Dépenser prudemment nécessitera un effort soutenu et une focalisation continue sur la gestion des finances à moyen et à long terme.

#### **Viabilité des finances du gouvernement**

De saines finances publiques constituent une pierre d'angle de la prestation soutenue des services publics à long terme.

En l'absence d'un plan de réduction du fardeau de la dette, un ratio de la dette au PIB élevé minera la confiance à l'égard des finances de la province, ce qui aura des répercussions sur la confiance et les investissements des entreprises. Cela entraînera l'application d'une prime de risque plus élevée aux emprunts et contribuera à l'augmentation des coûts d'emprunt. Une gestion financière responsable diminuera la prime de risque sur la dette publique et le fardeau de l'intérêt sur la dette.

Des finances publiques viables procurent aussi une plus grande marge de manœuvre budgétaire qui permet au gouvernement de réagir à des situations économiques et financières défavorables, comme un ralentissement de l'économie, une catastrophe naturelle ou une pandémie. De hauts niveaux d'endettement augmentent le fardeau de l'intérêt sur la dette publique, réduisant ainsi les fonds pouvant être affectés à d'autres secteurs de la politique budgétaire, particulièrement au moment même où des stimulants financiers peuvent être le plus nécessaires.

La question de l'équité intergénérationnelle doit également être prise en compte. Des niveaux élevés de dépenses de fonctionnement financées au moyen d'emprunts augmenteront le fardeau de la dette des générations futures, qui ne bénéficieront peut-être pas de ces dépenses publiques.

### ***Viabilité de la dette de l'Ontario***

La viabilité financière, mesurée par la viabilité de la dette publique, représente la capacité d'un gouvernement à gérer les finances publiques de façon à disposer des ressources nécessaires pour financer les services publics à long terme tout en ayant une marge de manœuvre pour faire face à des circonstances imprévues et pour assurer le service de la dette.

Dans son rapport intitulé *Fiscal Sustainability Report, 2017*, l'Institut des finances publiques et de la démocratie reconnaît la nécessité pour les gouvernements de planifier sur un horizon étendu : « la discipline financière d'un gouvernement ne doit pas être jugée uniquement en fonction du moment présent, mais également de la façon dont cela le positionne à plus long terme et à travers les générations »<sup>3</sup> (traduction).

Si la pandémie de COVID-19 a créé beaucoup d'incertitude quant aux perspectives économiques mondiales, le gouvernement de l'Ontario a produit le *Rapport sur les perspectives économiques à long terme de l'Ontario* (Rapport à long terme), reconnaissant que l'on doit continuer à évaluer les tendances démographiques et économiques de la province à long terme ainsi que leurs répercussions sur les finances du gouvernement. Cette analyse constitue l'un des éléments fondamentaux d'une planification financière et budgétaire responsable et prospective, et des rapports connexes. Elle permet notamment de comprendre la voie économique que pourrait emprunter la province et ses répercussions sur les finances du gouvernement.

---

<sup>3</sup> R. Bartlett et D. Lapointe, *Fiscal Sustainability Report, 2017*, Institut des finances publiques et de la démocratie, Ottawa (Ont.), 2017.

## ***Rapport annuel 2019* du Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario : observations et recommandations concernant la viabilité de la dette**

Reconnaissant que la priorité du gouvernement est d'assurer une gestion financière responsable, le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario (BVGO) a fait mention dans son *Rapport annuel 2019* des exigences accrues prévues dans la *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières (LVTRF)*, comparativement à la version précédente de la loi, soit la *Loi de 2004 sur la transparence et la responsabilité financières*.

Dans la section sur les audits de l'optimisation des ressources du rapport annuel, le BVGO a souligné l'importance de la viabilité financière dans l'optique de la gestion de la dette publique. Ses recommandations mettaient l'accent sur des mesures pour assurer la viabilité de la dette de l'Ontario à long terme.

*Rapport annuel 2019* du Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario : Recommandations concernant l'optimisation des ressources afin d'assurer la viabilité de la dette

Recommandation 1

Pour accroître la capacité du ministère des Finances (le Ministère) à assurer la viabilité à long terme de la dette provinciale, nous recommandons que le Ministère :

- définisse clairement les « circonstances extraordinaires » telles qu'elles sont énoncées dans la *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières*;
- détermine les mesures pertinentes pour évaluer la viabilité de la dette;
- établisse des cibles à long terme et des plans officiels fondés sur des données probantes pour les atteindre;
- surveille ces mesures et évalue leur incidence sur les besoins financiers actuels et prévus de la province, ainsi que sur le coût de la dette.

Recommandation 2

Pour que le ministère des Finances (le Ministère) soit mieux informé de la capacité de la province de résister à de nouveaux chocs économiques potentiels et des scénarios à envisager face à de nouvelles répercussions économiques majeures, nous recommandons que le Ministère demande à l'Office ontarien de financement :

- d'élaborer et de mettre à l'essai des scénarios qui tiennent compte des répercussions des éventuels chocs économiques (par exemple, la crise financière de 2008);
- de mettre à profit cette information tirée de ces essais pour conseiller le Ministère sur les niveaux d'emprunt optimaux et les stratégies d'intervention, comme les politiques financières et économiques, qu'il pourrait mettre en œuvre en cas de chocs économiques.

Reconnaissant l'importance du maintien de la viabilité à long terme des finances et de la dette de la province, on donne suite dans le présent rapport aux recommandations du BVGO des façons suivantes :

- en élaborant et en mettant à l'essai des scénarios démographiques et économiques à long terme pour la province;
- en établissant que la pandémie actuelle de COVID-19 constitue des circonstances extraordinaires et en faisant face au choc économique qu'elle représente;
- en examinant les mesures pertinentes pour évaluer la viabilité de la dette de la province.

Les politiques adoptées par le gouvernement en réponse à l'analyse figurant dans le présent rapport seraient prises en considération dans le cadre de l'établissement des priorités et des décisions dans les futures publications budgétaires et financières.

### ***Scénarios démographiques et économiques à long terme***

L'élaboration et l'évaluation de scénarios démographiques et économiques apportent au gouvernement de précieuses informations sur la capacité de la province à supporter les divers risques et leurs répercussions éventuelles. Cela permet aussi de mieux déterminer l'étendue potentielle de la viabilité financière à long terme de l'Ontario, y compris les répercussions sur les besoins de financement et d'emprunt de la province, ainsi que les perspectives relatives à la dette et aux coûts de la dette. L'analyse des scénarios et de leurs implications peut contribuer à façonner les futures politiques budgétaires et économiques, ce qui comprend les stratégies ciblées pour faire face à la matérialisation d'un scénario imprévu.

Les projections économiques et démographiques, y compris les autres scénarios possibles, sont présentées au chapitre 1, *Tendances et projections démographiques*, et au chapitre 2, *Tendances et projections économiques*.

## La COVID-19 : circonstances extraordinaires

La pandémie de COVID-19 a créé beaucoup d'incertitude pour la conjoncture économique mondiale.

Dans son *Plan d'action de l'Ontario 2020 contre la COVID-19*, le gouvernement a présenté des mesures de soutien initiales totalisant 17 milliards de dollars afin de faire en sorte que le système de santé, les collectivités et l'économie puissent faire face aux défis et à l'incertitude à venir. Ce montant est pris en compte dans le déficit de 20,5 milliards de dollars prévu dans la *Mise à jour économique et financière de mars 2020* pour l'exercice 2020-2021, déficit qui représente 2,3 % du PIB prévu. Conformément aux exigences de la *LVTRF* et à la recommandation du BVGO, le gouvernement définit la pandémie de COVID-19 et la série de mesures d'intervention gouvernementale qu'elle nécessite comme des circonstances extraordinaires justifiant le déficit prévu pour l'exercice 2020-2021.

## Faire face à la crise

Malgré le choc économique et la volatilité des marchés des capitaux, la province a conservé sa capacité d'emprunt en dépit de l'incertitude qui règne, signe de la stabilité financière et de la viabilité de la dette de l'Ontario. Dans le mois qui a suivi la publication de la *Mise à jour économique et financière de mars 2020*<sup>4</sup>, la province a contracté des emprunts à long terme de 13,1 milliards de dollars sur les marchés publics. Cette somme est de 55 % supérieure aux derniers emprunts les plus élevés contractés par la province au cours d'un mois. La demande soutenue des obligations de l'Ontario est la preuve de la viabilité des finances et de la dette de la province, étant donné que les investisseurs au Canada et ailleurs dans le monde permettent à l'Ontario de financer à la fois ses obligations connues et ses besoins urgents non prévus découlant de son intervention face à la COVID-19.

---

<sup>4</sup> Entre le 26 mars 2020 et le 24 avril 2020.

## ***Mesures de la viabilité de la dette***

La dette nette, exprimée en tant que ratio du PIB, est largement reconnue dans les ouvrages et par les spécialistes financiers, y compris le Bureau du directeur parlementaire du budget et le BVGO, comme le principal indicateur pour mesurer la viabilité de la dette. Ce ratio mesure la relation entre les obligations d'un gouvernement et sa capacité à obtenir les fonds pour s'acquitter de ces obligations, ce qui est indicatif du fardeau que représente la dette du gouvernement sur l'économie. C'est pourquoi les objectifs précis de l'Ontario quant au rapport prévu entre la dette nette provinciale et le PIB de l'Ontario doivent être inclus dans la stratégie de réduction du fardeau de la dette du gouvernement – stratégie qui, aux termes de la LVTRF, doit faire partie du budget annuel.

Le gouvernement reconnaît toutefois l'importance de la transparence en regard de l'abordabilité de la dette de l'Ontario et accepte la recommandation du BVGO visant à cerner d'autres mesures pertinentes pour évaluer la viabilité de la dette. S'appuyant sur les observations antérieures du BVGO concernant les mesures pertinentes pour évaluer le niveau d'endettement du gouvernement, ainsi que sur les mesures envisagées par les agences de notation, l'Ontario examine les autres mesures pertinentes suivantes, qui avaient été incluses dans la *Mise à jour économique et financière de mars 2020* :

- **Ratio de la dette nette au total des revenus** : Ce ratio indique le temps qu'il faudrait à la province pour éliminer la dette si elle consacrait tous ses revenus au remboursement de la dette. Projeté à 242,6 % pour l'exercice 2020-2021, cela signifie qu'il faudrait presque 2,5 ans pour éliminer la dette nette de l'Ontario si tous les revenus y étaient affectés durant cette période.
- **Ratio de l'intérêt sur la dette au total des revenus** : Ce ratio représente le montant de chaque dollar que le gouvernement perçoit qui est affecté à l'intérêt pour le service de la dette de la province. Comme le soulignait le BVGO, « plus la fraction des revenus gouvernementaux servant au paiement des frais d'intérêts sur les emprunts antérieurs est élevée, moins il reste de revenus à affecter aux charges de programmes dans d'autres secteurs ». Ce ratio est une mesure hautement sensible au risque de taux d'intérêt. La persistance de taux d'intérêt historiquement bas au cours de la dernière décennie a contribué au maintien du ratio de l'Ontario autour de 8 à 9 %. Ce ratio devrait être de 8,4 % en 2020-2021.

La détermination des mesures pertinentes constitue un point de départ qui servira à établir des cibles potentielles ainsi que les plans nécessaires pour atteindre ces cibles, et on prévoit que ces mesures seront présentées dans le budget de 2020, parallèlement aux perspectives financières pluriannuelles. On procéderait ensuite à un suivi et à une évaluation continus des répercussions financières découlant de l'évolution des tendances liées à ces mesures.

## **Enchâsser l'importance de la viabilité financière dans la loi**

Le gouvernement a clairement démontré son engagement à assurer une gestion financière prudente en modernisant le cadre qui régit la planification financière grâce à la *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières* adoptée récemment. Cette loi place la viabilité au cœur de la planification financière de l'Ontario et en fait le principe directeur. Elle resserre la transparence et la reddition de comptes au public et comprend des dispositions qui renforcent la surveillance ainsi que des mesures d'observation applicables aux élus.

La loi exige également que le plan financier du gouvernement comprenne une stratégie de réduction du fardeau de la dette, faisant de la viabilité de la dette un facteur essentiel de toutes les décisions du gouvernement.

Le *Rapport sur la viabilité financière de 2020* du directeur parlementaire du budget (DPB), déposé en février 2020, reconnaît l'engagement de l'Ontario envers la viabilité à long terme et présente l'Ontario comme une des quatre provinces ayant une politique budgétaire viable à long terme.

## Autres scénarios et risques

Il est possible de gérer de façon plus viable la croissance des ressources nécessaires pour fournir les services publics, notamment en réduisant l'accroissement des programmes pour le ramener sous les tendances historiques et en améliorant la productivité liée à la prestation des services.

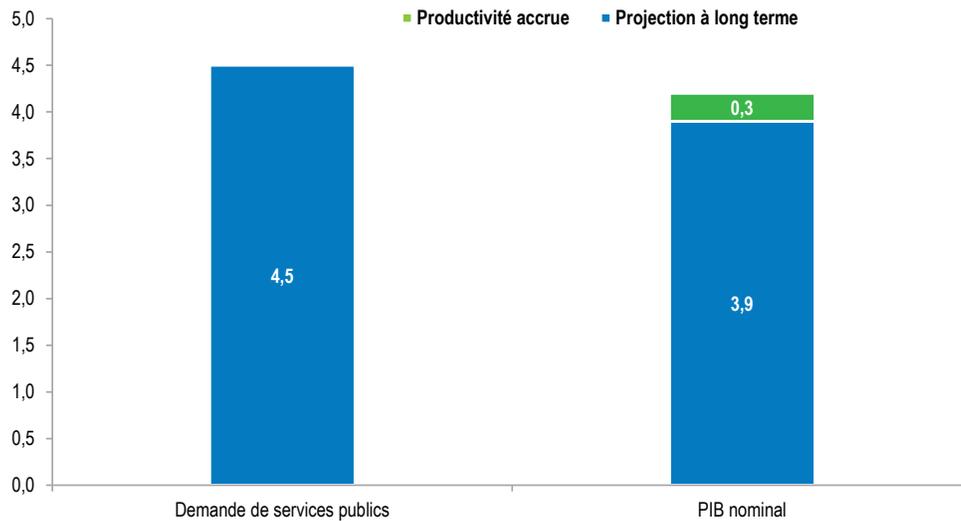
Comme il en est fait mention au chapitre 2, *Tendances et projections économiques*, l'accroissement de la productivité joue un rôle important dans la croissance économique globale. Étant donné que les revenus du gouvernement sont fonction de la croissance économique, la productivité pourrait influencer grandement sur la viabilité financière future.

Les projections économiques supposent une hausse de la productivité de 1,1 % par année à long terme. En revanche, le scénario de productivité élevée suppose une croissance de 1,4 % et le scénario de faible productivité, une augmentation de 0,8 %.

Pour financer les services publics, il est essentiel de maintenir, voire renforcer, la croissance de la productivité. En vertu d'un scénario de productivité élevée, la croissance de la productivité annuelle moyenne de l'Ontario supérieure de 0,3 point de pourcentage, comparée au scénario de base, pourrait faire grimper la croissance du PIB nominal à 4,2 %, permettant du coup de faire face à la hausse prévue de 4,5 % de la demande de services publics.

Graphique 3.18  
**La croissance accrue de la productivité pourrait contribuer à financer les services publics**

Croissance annuelle moyenne  
(en pourcentage)



Source : ministère des Finances de l'Ontario.

De même, une faible croissance de la productivité se traduirait par une croissance plus faible des revenus et une baisse des ressources financières nécessaires pour répondre à la demande de services publics, ce qui risquerait d'augmenter les déficits et, par conséquent, de hausser le fardeau de la dette.

## Incidences possibles de la COVID-19 sur les finances de l'Ontario

La pandémie de COVID-19 pourrait avoir des conséquences importantes et durables sur les finances du gouvernement. Les gouvernements et les banques centrales du monde entier ont pris un large éventail de mesures sans précédent pour empêcher la propagation de la COVID-19 et protéger l'économie contre une baisse encore plus marquée et des dommages durables. Par conséquent, les dettes des gouvernements du monde entier augmentent et atteignent des niveaux sans précédent.

Dans la *Mise à jour économique et financière de mars 2020*, le gouvernement de l'Ontario a fait part des mesures immédiates à prendre pour faire face à la COVID-19, notamment un complément de ressources et de fonds de prévoyance pour le secteur de la santé et un soutien direct pour les particuliers et les emplois. Le plan du gouvernement inclut également une réserve et des fonds de prévoyance mieux garnis que d'ordinaire, une mesure prise par prudence pour prémunir les finances de la province contre des variations défavorables additionnelles des revenus et des charges qui pourraient survenir de manière imprévue.

Pour l'Ontario, ces facteurs auront pour résultat net de faire grimper la dette provinciale à court terme. Une augmentation de l'endettement et du ratio de la dette au PIB donne à penser que les coûts futurs du service de la dette seront plus élevés que ce qu'ils auraient été autrement. La possible baisse des taux d'intérêt à l'avenir pourrait atténuer ce coup, mais ces taux ont déjà atteint un niveau historiquement bas et on ne peut pas s'attendre à ce qu'ils restent aux niveaux actuels pendant de longues périodes. Une hausse possible des taux d'intérêt, conjuguée à une dette accrue découlant des déficits à court terme, augmentera les coûts que l'Ontario doit assumer au titre des intérêts pour chaque dollar de revenu perçu. Dans les faits, une plus grande part des revenus devra être appliquée au service de la dette de la province, ce qui laissera moins de fonds pour répondre à la demande accrue de services publics.

L'incidence globale de la COVID-19 sur les finances du gouvernement est très incertaine. Les gouvernements du monde entier font face à des pressions semblables et les mesures à prendre pour assurer la viabilité de la dette nécessiteront une coordination des politiques entre tous les ordres de gouvernement.



## Conclusion

---

Dans le présent rapport, on a proposé une évaluation de la situation économique, financière et démographique future de l'Ontario. Chacun des trois chapitres s'est attardé à un aspect précis de cette évaluation à long terme.

Le chapitre 1, *Tendances et projections démographiques*, a traité des tendances démographiques observées dans la province au cours des 50 dernières années, ainsi que des changements prévus dans la population de l'Ontario jusqu'en 2046.

À long terme, on s'attend à ce que, sous la poussée de l'immigration, la population de l'Ontario continue de croître. La croissance démographique sera encore plus concentrée dans les grands centres urbains de la province, en particulier dans la région du grand Toronto (RGT).

Le vieillissement de la population devrait se poursuivre alors que les taux de fécondité demeurent faibles, que l'espérance de vie continue à augmenter et qu'un plus grand nombre de baby-boomers prennent de l'âge. On s'attend à ce que le nombre et la proportion de personnes âgées au sein de la population de l'Ontario augmentent considérablement. Au moment où un très grand nombre de baby-boomers atteindront 65 ans durant les années 2020, on prévoit aussi un ralentissement de la croissance du principal groupe d'âge actif. Outre les principales implications des perspectives démographiques, on a aussi examiné dans le chapitre les autres scénarios ainsi que les répercussions possibles de la COVID-19 sur la croissance de la population en Ontario.

Dans le chapitre 2, *Tendances et projections économiques*, on a fourni une analyse de la croissance future du PIB réel potentiel de l'Ontario, croissance qui se fera à un rythme inférieur à celui observé au cours des 25 dernières années.

Le rendement économique futur de l'Ontario sera tributaire des perspectives démographiques et des tendances sur le plan du taux d'activité. À long terme, le déclin graduel de ce taux d'activité, combiné à une croissance plus modérée du principal groupe d'âge actif, se traduira par un ralentissement de la croissance de la population active. La productivité du travail, qui est un déterminant clé de la croissance économique potentielle à long terme, devrait continuer d'augmenter à son taux moyen historique.

L'évolution de la conjoncture économique à l'échelle du globe aura elle aussi une incidence sur la croissance économique future dans la province, que ce soit par l'intermédiaire du commerce ou d'autres importants facteurs externes, tels que le taux de change des devises canadienne et américaine, les prix du pétrole et les taux d'intérêt. On suppose qu'à long terme, lorsque l'économie mondiale se sera remise des effets de la COVID-19, le contexte externe évoluera de façon conforme aux tendances observées juste avant l'éclosion.

Dans le chapitre 3, *Incidences des tendances démographiques et économiques sur le secteur public et la politique budgétaire*, on a décrit la progression de la demande des services gouvernementaux au fil du temps, et mis en lumière les répercussions possibles des tendances démographiques et économiques sur le secteur public et la politique budgétaire de l'Ontario.

Les dépenses de tous les ordres de gouvernement en Ontario ont augmenté à un rythme plus élevé que la croissance démographique dans la province, en raison de facteurs tels la hausse de la demande de services publics et le vieillissement de la population. L'Ontario est en situation de déficit budgétaire de façon presque constante depuis 1981, ce qui a donné lieu à une hausse du ratio de la dette provinciale au PIB, qui est maintenant l'un des plus élevés parmi les provinces canadiennes. Malgré l'augmentation du fardeau de la dette de la province, comme en témoigne la hausse du ratio de la dette nette au PIB, les coûts du service de la dette provinciale exprimés en proportion des revenus sont demeurés relativement bas en raison des taux d'intérêt historiquement faibles au cours de la dernière décennie.

Dans le futur, la demande de services publics sera influencée par la croissance démographique sous-jacente, par les besoins d'une population vieillissante, par le maintien des tendances observées antérieurement sur le plan de la bonification des programmes et par l'inflation. Toutefois, le ralentissement prévu de la croissance économique devrait avoir pour effet de modérer le rythme de l'augmentation des revenus du gouvernement. Ces projections impliquent qu'il sera nécessaire que le gouvernement continue à prendre des mesures afin d'assurer sa viabilité financière.

Les perspectives à long terme exposées dans chacun des trois chapitres fournissent un contexte important aux fins de la planification en vue des possibilités qui s'offriront probablement à la province et des défis qu'elle aura sans doute à relever au cours des prochaines décennies.

Ces défis sont exacerbés par la pandémie actuelle de COVID-19, si bien que le gouvernement doit intervenir davantage pour soutenir les soins de santé, la population et les emplois. Cela contribuera à augmenter le fardeau de la dette du gouvernement et aura pour effet d'augmenter les futurs coûts du service de cette dette, qui pourraient gruger une plus grande part des revenus de la province.

ISBN 978-1-4868-4565-1 (Imprimé)  
ISBN 978-1-4868-4566-8 (HTML)  
ISBN 978-1-4868-4567-5 (PDF)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2020